



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
*en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité*

Assemblée Générale

Vendredi 10 avril 2015

Exercice 2014

Rapport d'activité Année 2014

Perspectives Année 2015

Sommaire

I - La vie du CREAI d'Aquitaine en 2014	6
1. La vie associative	6
1.1 L'Assemblée Générale Extraordinaire	6
1.2 L'Assemblée Générale Ordinaire	6
1.3 Le Conseil d'Administration	7
1.4 Le Bureau	8
2. La participation du CREAI aux instances de concertation	8
3. L'équipe technique et les évolutions	9
3.1 Les salariés permanents	9
3.2 Les salariés temporaires	9
II - Rapport Moral	10
III - Rapport d'activité	16
1. Observation / Etudes / Recherche	25
1.1 Les études terminées en 2014	25
1.2 Les études débutées en 2014 et en cours de réalisation en 2015	27
1.3 Autres propositions rédigées et réponses à des appels d'offre n'ayant pas abouti	31
2. Formations	32
2.1 Les conventions terminées en 2014	32
2.2 Les conventions encore en cours en 2015	33
3. Animation / Journées d'études et de formation	34
3.1 Les conventions d'animation encore en cours en 2015	34
3.2 Les journées d'études et de formation	34
4. Conseil & Expertise	41
4.1 Conseil Technique	41
4.1.1 Les conventions terminées en 2014	41
4.1.2 Les conventions encore en cours en 2015	41
4.2 Appui à l'innovation	43
4.3 Plateformes informatiques	43
5. Autres activités	50
6. Information et communication	51
6.1 Documentation – Accueil	51
6.2 « Le Saviez-vous ? »	51
6.3 Site Internet : www.creai-aquitaine.org	52
7. Le programme prévisionnel d'activités du CREAI pour 2015	53
7.1 Pôle Observation / Etude / Recherche	53
7.2 Pôle Formation	53
7.3 Pôle Conseil Technique	54
7.4 Pôle Animation	54
ANNEXES	58

1. La vie associative

1.1 L'Assemblée Générale Extraordinaire

Le 11 avril 2014, dans les locaux du CREAI, une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée afin de modifier les statuts (modification du sigle et élargissement du Bureau).



Le CREAIH d'Aquitaine
Centre Régional d'Études et d'Actions sur les Handicaps et les Inadaptations

Devient



Le CREAI Aquitaine
Centre Régional d'Études d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

1.2 L'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 11 avril 2014 dans les locaux du CREAI à Bordeaux.

Cinq nouveaux adhérents ont rejoint le CREAI Aquitaine :

↳ Collège des Personnes Morales :

- **CISSA**
103Ter rue Belleville, 33000 Bordeaux
Représentant : Monsieur DAUGA
- **EHPAD Le Moulin de Jeanne**
29 rue du Moulin Rouge, 33450 Saint Loubès
Représentante : Madame MEUDAN
- **ALEFPA (59)**
Foyer Marie Talet
Lieu-dit Baragne Ouest, Rue du Grand Port, 33880 Cambes
Représentant : Monsieur CARON

↳ Collège des Personnes physiques

- **Madame Céline LABEL LACROUTS** (Le Taillan Médoc – 33)
- **Mme Dominique REYNET** (Périgueux – 24)

1.3 Le Conseil d'Administration

➤ Le renouvellement des Membres du Conseil d'Administration en 2014

Lors de l'Assemblée Générale du 11 avril 2014, le premier tiers du Collège des personnes morales et des personnes physiques a été renouvelé.

Ont été élus :

➤ Au collège des Personnes morales

TITULAIRE	SUPPLEANT
ALGEEI 47 Agropole – Deltagro 3 - BP 361 - 47931 Agen Cedex <u>Représentant</u> : M. Guerra	APAJH 33 272 bd du Président Wilson - 33000 Bordeaux <u>Représentant</u> : Mme Aguirre
URAF Aquitaine C/o UDAF 24 – 2 cours Fénélon - 24000 Périgueux. <u>Représentant</u> : M. Servia	UNAFAM Aquitaine 4 Rue Jean Dumas - 33800 Bordeaux <u>Représentante</u> : Mme L'Angevin
ADAPEI de la Gironde Bureau du Lac II – Bat R - 39 Rue Robert Caumont, 33049 Bordeaux. <u>Représentant</u> : M. Devreese	CISSA 103 ter rue Belleville, 33000 Bordeaux. <u>Représentant</u> : M. Dauga
Association du Gardera 33550 Langoiran <u>Représentant</u> : Maître Depond	AGREA Chemin Régano - 33670 Créon <u>Représentante</u> : Mme Degorce
ADAPEI de Lot et Garonne 54 rue de Coquard - 47300 Villeneuve sur lot <u>Représentant</u> : M. Léonard	
MSA Gironde 13 rue Ferrère - 33052 Bordeaux Cedex <u>Représentante</u> : Mme Jollet	MSA Gironde 13 rue Ferrère - 33052 Bordeaux Cedex <u>Représentant</u> : M. Bergeron
Association St François Xavier Don Bosco 181 rue St François Xavier, 33173 Gradignan <u>Représentant</u> : M. Labardin	I.N.J.S. BP 107 - 33173 Gradignan cedex <u>Représentante</u> : M. Lorre

➤ Collège des personnes physiques

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. le Dr Nadin 69 Boulevard Alsace Lorraine - 64100 Bayonne	M. Laurent Dagniaux 52 avenue de Cajus - 33450 Saint Loubès
M. Jacques Chrétien 203 avenue de la République - 33200 Bordeaux	Mme Céline Lebel Lacrouts 9 allée des Grives - 33320 Le Taillan Médoc
M. Philippe Ducalet 53 rue Sainte Ursule - 40400 Tartas	
M. Rodolphe Karam 58 rue de Macau - 33000 Bordeaux	

➤ Les réunions du Conseil d'Administration en 2014

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois :

- le vendredi 28 mars,
- le vendredi 11 avril,
- le vendredi 27 juin,
- le vendredi 21 novembre.

1.4 Le Bureau

➤ La Composition du Conseil d'Administration

Président d'honneur :	Monsieur Bernard BONNEMASON
Président :	Maître Jean-Pierre DEPOND - Association du Gardéra
Vice-Président :	Monsieur Marcel MONDEJAR - UDAPEI 24
2^{ème} Vice-Présidente:	Madame Danielle QUOIX, Sésame Autisme Aquitaine
Secrétaire Général :	Monsieur Jacques CHRETIEN
Secrétaire Général Adjoint :	Monsieur Thierry PERRIGAUD – Association RENOVATION
Trésorier :	Monsieur Eddie BALAGI – IRSA
Trésorière Adjointe :	Madame Sylvie FAUGERAS – ADIAPH
Assesseeurs :	Monsieur Philippe DUCALET Monsieur Hervé LAULHAU, AOL de Périgueux Monsieur Jean-Jacques GUERRA, ALGEEI 47 Monsieur Bruno NADIN

➤ Les réunions du bureau en 2014

Le bureau s'est réuni 7 fois :

- Le mercredi 29 janvier,
- Le vendredi 28 mars,
- Le vendredi 23 mai,
- Le vendredi 27 juin,
- Le vendredi 19 septembre,
- Le vendredi 21 novembre,
- Le vendredi 19 décembre.

2. La participation du CREAI aux instances de concertation

Le CREAI Aquitaine est :

- représenté au sein des **Conseils départementaux consultatifs des personnes handicapées** (CDCPH), Collège des représentants des professions de l'action sanitaire et sociale et de l'insertion professionnelle en direction des personnes handicapées et de personnalités qualifiées :
 - CDCPH du Lot-et-Garonne : Jean-Jacques GUERRA, Titulaire et Magali DEWERDT, Suppléante
 - CDCPH des Pyrénées-Atlantiques : Bruno NADIN, Titulaire et Thierry DIMBOUR, Suppléant.
- membre titulaire de la **Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie** (CRSA) et membre à deux commissions thématiques (Accompagnement Médico-social et Organisation des Soins) (Thierry DIMBOUR) ;
- membre du CTRA, **Comité technique régional de l'autisme** (Thierry DIMBOUR et Bénédicte MARABET).

Thierry DIMBOUR a été désigné en qualité de membre titulaire au sein du Comité d'orientation stratégique de l'ANESM pour représenter l'ANCREAI.

Thierry DIMBOUR est membre du Bureau de l'ANCREAI en qualité de trésorier.

3. L'équipe technique et les évolutions

3.1 Les salariés permanents

L'équipe du CREAI Aquitaine est composée de 9 permanents¹ :

- **Thierry DIMBOUR**, Directeur et Conseiller Technique du Pôle Formation (1 ETP)
- **Nadia ECALLE**, Assistante de Direction (1 ETP)
- **Danièle GAILLARD**, Comptable (0,6 ETP)
- **Bénédicte MARABET**, Responsable du Pôle Etudes & Observation (0,87 ETP²)
- **Luce BOURDY**, Accueil, Secretariat, chargée de la communication (0,8 ETP³)
- **Marianne PINSOLLE**, Conseillère Technique des Pôles Formation et Etudes (0,75 ETP⁴)
- **Agathe SOUBIE**, Conseillère Technique des Pôles Formation et Etudes (0,6 ETP)
- **Alexandra STRUK**, Conseillère Technique, Doctorante en Science Politique, IEP Bordeaux, thèse sur « la construction des politiques publiques en matière d'autisme » (1 ETP)
- **Vanessa CONTE**, Femme de ménage (0,1 ETP)

3.2 Les salariés temporaires

En 2014, l'équipe du CREAI Aquitaine a été renforcée par :

➤ **des contrats à durée déterminée :**

- **Christelle BOUCHE**, Secrétaire (0,80 ETP - CDD du 12/11/13 au 04/03/2014 pour remplacement congé maternité et Contrat Unique d'Insertion du 10/03/14 au 09/03/15)
- **Mickaël DUARTE**, Agent administratif (1 ETP – Contrat Emploi d'Avenir du 01/10/13 au 30/09/14)
- **Nicolas FORCATO**, Informaticien (1 ETP, CDD du 05/05/14 au 31/07/14 – 0,5 ETP CDD du 22/09/14 au 30/09/15)

➤ **des intervenants extérieurs :**

✓ **Nathalie HURMIC** (6 jours) :

↳ Actions de formation ayant pour thème « **les écrits des projets personnalisés** »

↳ Participation en qualité de rapporteur pour l'atelier « *Quelle prise en compte du projet de la personne handicapée vieillissante ? ou quelle adaptation du projet individuel prenant en compte les attentes de la personne handicapée vieillissante ?* » lors des 9^{èmes} Journées Nationales de formation des personnels des services pour les personnes adultes handicapées « **Accompagner le parcours de la personne handicapée. Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?** »

✓ **Sophie MOTTAY** (2 jours)

Alice LETESSIER (0,5 jour)

Pour l'Action Prioritaire Nationale UNIFAF ayant pour thème « *Adolescents en difficulté : Quel accompagnement sur les territoires ?* »

✓ **Astrid MARABET** (8 heures), Traduction en espagnol⁵

¹ Au 31 décembre 2014

² En moyenne sur l'année 2014

³ Congé maternité jusqu'au 06/03/14 – Congé parental total du 07/03/14 au 06/09/14 – Congé parental partiel depuis le 07/09/14

⁴ Maladie du 14/01/14 au 10/02/14 et du 28/02/14 au 22/04/14 – Congé maternité du 23/04/14 au 26/08/14

⁵ dans le cadre de l'Etude comparative sur l'intégration sociale des jeunes autistes en Aquitaine et Euskadi

Rédigé par Monsieur Jacques CHRETIEN Secrétaire Général du CREAI Aquitaine

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Au cours de cette année 2014 les instances associatives du CREAI d'Aquitaine se sont réunies régulièrement : quatre réunions du Conseil d'Administration, sept réunions du bureau, une assemblée générale ordinaire suivie d'une assemblée générale extraordinaire. Une commission exceptionnelle composée d'administrateurs volontaires (11) fut consacrée à la réflexion sur le *projet stratégique du CREAI*. Il est à noter que la décision d'élargir le nombre d'administrateurs membres du bureau de 9 à 11 membres, décidée dans la réforme des statuts adoptée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2014, s'est révélée efficace puisque la participation moyenne à cette instance s'en est trouvée améliorée. Voilà pour l'aspect formel. Dans le détail, je vous propose de présenter ce rapport en trois parties : quelques commentaires à propos de *l'activité du service*, envisager *le CREAI dans son environnement et son contexte*, discuter *la vie associative*.

Les activités du service

Puisque cette activité fera l'objet d'un rapport détaillé par le directeur, je n'en retiendrai ici que certains traits saillants remarquables.

Résultat/objectif, quelques points à retenir : le CREAI réalise une année déficitaire (-47 K€). Cela est engendré par une baisse des actions dans le champ de la formation des professionnels, le relatif faible nombre d'inscrits à notre journée nationale « services aux personnes handicapées » et la fin des actions en lien avec l'évaluation interne en 2014. La bonne tenue des études et le développement du conseil technique ne compensent pas la baisse d'activité globale. C'est une année où le développement des prestations vendues par le CREAI, bien qu'à un niveau important par rapport aux autres CREAI (340 K€), combiné à un haut niveau de travaux pour les autorités publiques (230 K€) ne permet pas d'équilibrer le fonctionnement général de la structure, avec un niveau de contributions volontaires très faible et en baisse (30 K€).

L'exercice 2013/2014 ; tendance des dernières années. Les deux années excédentaires précédentes nous permettent d'amortir le choc et de continuer à investir dans la structure et ses compétences. L'année 2014 a été le début de la pérennisation d'une ressource stable en informatique pour renforcer nos ressources internes, notre indépendance technique et notre capacité à innover. Un certain nombre de dossiers prennent un caractère pluriannuel avec des financements qui sont reconduits d'une année sur l'autre avec de nouveaux développements (ORIS, EQARS, Etude CHRS, Observatoire majeurs protégés). La réussite de nos journées d'animation doit aussi s'apprécier d'un point de vue économique car le « secteur événementiel » participe désormais pleinement à une utilisation optimale de nos ressources au service du modèle économique du CREAI

Discussion sur le rapport études/formation. Pourquoi les études ne sont-elles pas objet de formation ? Les professionnels (associations) ne pourraient-ils pas être intéressés par l'exploitation, en termes de formation, par le résultat des études ? En effet, s'il est une production de connaissance nouvelle c'est bien dans le champ des études (ou de la recherche) qu'il faut la trouver et c'est là où le CREAI se différencie de tout organisme classique de formation. Je reste convaincu que nombre d'études apportent des informations nouvelles et renseignent tout en interrogeant les pratiques en usage. Il y aurait donc un grand intérêt, me semble-t-il, à ce que les associations ou établissements prennent connaissance des études qui pourraient concerner leur champ de pratiques produites par notre service et contactent le CREAI pour envisager un programme de formation spécifique.

Des journées d'étude et de formation. Le CREAI d'Aquitaine en a organisé 4 cette année. Je m'arrête un instant sur cette activité car ces journées sont la manifestation la plus efficace de l'animation régionale s'adressant au plus grand nombre. Celles-ci permettent au CREAI, à la fois de réunir de nombreux

professionnels, de mobiliser d'autres partenaires et de se manifester dans divers lieux de notre région. Je rappelle le thème ces journées : « *Accompagner le parcours de la personne handicapée : quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?* », 9^{èmes} journées nationales des services pour les personnes adultes handicapées, co-organisées avec l'ANCREAI, qui se sont tenues à Arcachon les 23 et 24 janvier ; puis, les 20 et 21 mai à Bordeaux : « *La loi de février 2005 : bilans et défis de l'accessibilité* » (journées co-organisées notamment avec l'Université de Bordeaux) ; puis, le 16 octobre à Boulazac, la 5^{ème} journée régionale sur l'autisme : « *Evaluation des besoins des personnes autistes* » (avec de nombreux partenaires, dont l'Agence Régionale pour la Santé (ARS), l'Association Nationale des Centres Ressources pour l'Autisme (ANCRA), Les Papillons Blancs de Bergerac, le Centre Hospitalier Charles Perrens...), enfin, le 13 novembre à Bordeaux, une journée régionale sur la protection de l'enfance intitulée : « *Le droit à une évaluation de qualité des situations familiales, le droit à un parcours coordonné* ». Notons sur ce thème des journées d'étude et de formation un bon équilibre des problématiques et des champs couverts par l'action médico-sociale et sociale.

Des créations et innovations méthodologiques. Cette année 2014 le CREAI d'Aquitaine a développé des conceptions d'applications numériques originales ; ces nouveaux « outils » méthodologiques, sous forme de logiciels, sont centrés sur deux dimensions qu'ils explorent : la qualité et l'innovation.

- Une « **Application en ligne d'aide au choix de l'évaluateur externe** » (**ALICE**) qui est une application informatique mettant gratuitement à disposition des directeurs et gestionnaires des outils pratiques d'aide à la contractualisation et au suivi de l'évaluation externe. Cette application, création du CREAI d'Aquitaine, fut réalisée pour le compte de l'ANCREAI dans le cadre d'un contrat avec l'ANESM et a été validée par celle-ci⁶.
- Une « **Enquête sur la qualité des prestations et services dans les établissements et services de la région aquitaine** » (**EQARS : EQARS EHPAD⁷ et EQARS SSIAD⁸**), application créée en réponse à une demande de l'ARS sur le sujet⁹ et exploitée en 2015 dans le champ de l'autisme.
- Une application centrée sur les « **troubles du spectre autistique et recommandations aux aidants** » (**TSARA**) ; Il s'agit d'un jeu vidéo de simulation se déroulant dans une réalité virtuelle mettant en scène différentes situations caractérisées comme problématiques dans l'accompagnement d'une personne autiste. Cette création du CREAI d'Aquitaine s'est réalisée avec de nombreux partenaires, dont l'Agence Régionale de la Santé, le Centre Régional Autisme et le Conseil Régional notamment¹⁰.

Une initiative restée en attente : « L'annuaire unique régional des représentants d'usagers et établissements ». Ce projet d'annuaire unique viendrait compléter les informations délivrées avec l'annuaire des ressources sociales et médico-sociales en offrant une information directe et précise sur les représentants des usagers dans les différentes structures d'Aquitaine. Dans le contexte d'un projet de l'ARS d'une élaboration et de la diffusion d'un annuaire cartographié commun, le CREAI d'Aquitaine a pris l'initiative de la réalisation de cet annuaire en coopération avec le Collectif inter-associatif sur la santé (CISS) et le Comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA). Malheureusement, ce dernier ne soutenant pas l'intérêt de ce projet, notre initiative reste aujourd'hui en attente.

La création de l'observatoire de l'innovation en santé en Aquitaine (ORIS). Piloté par l'ARS, ce projet est réalisé par le CREAI d'Aquitaine, en lien avec l'ORSA ; il s'agit d'un portail internet permettant de présenter un répertoire des actions régionales innovantes¹¹.

L'accompagnement d'une innovation : inspiré par les modèles Hollandais et Suisse, l'ARS souhaite installer dans le département des Landes un « Village Alzheimer ». L'étude d'opportunité et de faisabilité a été confiée au CREAI d'Aquitaine.

La proposition d'une nouvelle source de financement et de soutien aux activités du CREAI : la création d'un fonds de dotation. Le fonds de dotation est un outil de financement qui fait appel à des dons déductibles fiscalement et qui offre la possibilité aux acteurs de commanditer une action spécifique.

⁶ www.choisirsonevaluateur.org

⁷ www.eqars.fr

⁸ www.ssiad.eqars.fr

⁹ Cette création a suscité des débats au sein du CREAI, nous y reviendrons plus loin. Voir aussi : « *Les résultats d'EQARS, l'enquête qualité de l'ARS auprès des EHPAD d'Aquitaine* », Bulletin de communication de l'ARS, décembre 2014.

¹⁰ www.creai-aquitaine.org/conseil-expertise

¹¹ www.oris-aquitaine.org

Présentée lors du Conseil d'Administration du 28 mars dernier, ce projet reste à l'heure d'aujourd'hui à confirmer. Il paraît souhaitable de reprendre ce projet au sein du Conseil sans tarder.

Une nouvelle maquette de notre bulletin Le Savez-Vous ? (LSV) et notre site web remanié. Après l'adoption d'un nom commun par le réseau ANCREAI et d'un logo partagé, le CREAI d'Aquitaine a refondu l'ensemble de ses outils de communication au cours de l'année 2014 avec la mise en ligne de son nouveau site internet en fin d'année, la refonte de sa lettre d'information et la création de la newsletter ORIS.

Le CREAI dans son environnement et son contexte

La diversité de nos activités témoigne à elle seule de la bonne insertion du CREAI d'Aquitaine dans la région, autant que de la reconnaissance de sa compétence dans le large champ qui est le sien (même si d'autres liens pourraient encore s'établir). Nombre de dossiers relèvent de partenariats, non seulement régionaux mais aussi de niveau national, notamment via l'Association Nationale des CREAI (DGCS, CNSA, DREES notamment). Toutefois, le commentaire sur le contenu de notre activité (études/formations) invite à approfondir les relations de coopération CREAI d'Aquitaine/associations.

Un projet de rapprochement sans suite. L'année 2014 aurait pu voir se réaliser en Aquitaine le rapprochement du CREAI d'Aquitaine et de l'Observatoire Régional de la Santé d'Aquitaine (ORSA). En effet, dès janvier 2014, nous fûmes approchés par le président de l'ORSA, en butte avec des difficultés internes, pour envisager ce rapprochement. Le projet d'un observatoire médico-social et sanitaire porté par le CREAI semblait alors encouragé par le directeur de l'ARS. En dépit de quelques contacts « au sommet » et, notamment à la demande du président de l'ORSA, de notre réponse favorable dans le cadre de notre contribution écrite du 30 avril 2014 (« Réflexions pour un partenariat renforcé »), ce projet est aujourd'hui sans suite. Une occasion manquée ? Il semble que l'engagement et la conviction politique aient fait défaut.

Au niveau régional encore, le CREAI d'Aquitaine est représenté dans les départements au sein des Comités Consultatifs des Personnes Handicapées (CDCPH). Force est de constater que cette représentation n'est guère évoquée au sein de nos instances, et cela est regrettable. Ces instances départementales fonctionnent-elles de manières satisfaisantes ? Aurions-nous à y soutenir tel ou tel propos, telle ou telle analyse ? Cela reste trop peu discuté. Il convient donc, en perspective des orientations à travailler dans l'année 2015, de redynamiser ce réseau de délégations.

C'est au plan national qu'il faut cette année insister pour rappeler que 2014 a vu se préciser, au niveau de l'Etat, la reconnaissance de notre réseau. Ce fut l'objet de l'instruction ministérielle du 16 mai 2014 relative au financement des CREAI par la DGCS (abondé par la CNSA depuis 2013). Celui-ci passe de 1 192 K€ en 2013 à 1 500 K€ en 2014, soit, en ce qui nous concerne, une augmentation de presque 20 %¹², fait notable puisque le financement public des CREAI ne fut qu'en diminution depuis des années. Cette reconnaissance s'est accompagnée d'une réforme des statuts des CREAI et de l'adoption d'un sigle et d'un logo commun, chacun d'eux s'engageant autour d'un cahier des charges et d'une charte élaborés au niveau national¹³. Ce cahier des charges est encore dans l'attente d'une validation par le ministère ; il devrait faire l'objet d'un accompagnement par une circulaire et, plus encore, d'une inscription dans la loi. Ce contexte fut pour nous l'occasion de recevoir monsieur le professeur Robert LAFORE pour un exposé relatif aux CREAI lors de notre Conseil d'Administration du 27 juin 2014.

Sur ce thème encore, l'année 2014 a vu le réseau ANCREAI fêter ses 50 ans lors d'une manifestation organisée à Paris le 4 novembre 2014.

Enfin, dans ce chapitre relatif au CREAI d'Aquitaine dans son environnement et son contexte, et dans les immédiates perspectives à venir, il faut évoquer *les nouvelles orientations qui se dessinent en conséquence de la réforme territoriale qui reconfigure les régions*. La nouvelle région Aquitaine comprendra au 1^{er} janvier 2016 les actuelles régions Poitou-Charentes et Limousin et il nous faut d'ores et déjà envisager et préparer cette mutation. C'est l'un des chantiers prioritaires auquel doit se consacrer désormais notre association : réfléchir aux enjeux, assurer la bonne représentativité de chacun et formaliser les changements juridiques et organisationnels que cela implique.

¹² 61 K€ en 2013 / 73K€ en 2014

¹³ Notre assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2014

La vie associative

Notons tout d'abord que la participation aux instances officielle est satisfaisante en général (même si nous pouvons toujours espérer plus) : deux tiers des administrateurs ont siégé aux Conseils d'Administration.

Qu'est-ce qui nous fait courir ?

Vous m'accorderez, je l'espère, le fait de penser que la vie associative ne saurait se résumer à l'activité du service que gère l'association, ni se manifester par la seule réunion de ses instances officielles. La question qui se pose est donc de savoir ce qui associe ses membres (« qu'est-ce qui les fait courir ? ») et comment donner du sens « partagé » à cette association de personnes et d'institutions, à ces adhésions. Mon prédécesseur secrétaire général, Monsieur Jean-Jacques GUERRA, concluait l'an passé son rapport par quelques questions, hélas tombées me semble-t-il dans un certain oubli. J'en rappelle ici deux qui se rapportent à mon propos : « *Quelle part chacun d'entre nous ici doit-il prendre à son compte ?* », et « *Quel doit être notre engagement pour faire vivre et perdurer cette institution (CREAI) ?* ». Certes, la responsabilité de l'animation de cette participation revient à notre instance exécutive qu'est le Bureau mais on ne saurait pour autant renoncer à encourager et souhaiter l'implication de tous et, aux questions de Monsieur GUERRA, il convient de proposer des réponses.

Dans son intervention sur l'histoire des CREAI, lors de notre Conseil d'administration du 27 juin dernier, le professeur Robert LAFORE a montré que la dynamique interne de l'institution CREAI reposait sur la tension entre deux acteurs : l'Etat (financement, contrôle) et le secteur associatif (stimulation, innovation, création, réalisation). Il a souligné aussi que, hélas, cette dynamique ne marche pas toujours ou qu'elle ne suffit pas. En effet, celle-ci ne fonctionne que dans le cadre d'une forte implication *des deux* acteurs¹⁴. C'est pourquoi nous avons besoin d'interroger notre aptitude à mobiliser les ressources et compétences des adhérents et administrateurs du CREAI pour penser, discuter, promouvoir les missions qui sont les siennes.

Pourrais-je dire sans froisser personne que, le plus souvent, les réunions de Conseil d'administration me semblent manquer de dynamisme et d'inter-réactions. Seul, le directeur du service assure l'essentiel de la séance alors que son propos, certes indispensable, ne devrait à mon sens qu'être l'introduction d'un échange et d'une ouverture sur les apports d'expérience de chacun sur les thèmes qui portent les activités du CREAI d'Aquitaine. Comme nous le savons, l'originalité d'un CREAI, contrairement à la majorité des Conseils d'Administration des associations sociales et médico-sociales, est d'être constitué d'administrateurs qui sont eux-mêmes des professionnels et experts du champ qui est le sien. Les transferts d'informations, les analyses critiques du contexte, les attentes et les projets pertinents devraient, en toute logique, pouvoir trouver à s'exprimer dans le cadre de nos instances, ou dans celui de commissions ad hoc si besoin.

L'intérêt du débat, quoi qu'il en coûte.

Au cours de cette année 2014 cependant, je soulignerai deux moments qui furent l'occasion de débat et d'échange ; deux occasions et deux climats aussi.

Le premier fut la tenue d'une réunion de commission exceptionnelle, le 12 mars 2014, sur le thème du « *Projet Stratégique du CREAI 2014-2020* ». Onze administrateurs volontaires y ont participé (dont trois du Bureau). Cet échange s'est révélé très riche (spontanéité et clarté) en dépit du fait que, dans l'attente de la validation par le ministère du nouveau *Cahier des charges des CREAI*, cette réflexion n'a pu se poursuivre encore. Mais cela reste à l'ordre du jour à venir.

Le second, qui s'est répété sur plusieurs séances (Bureaux et CA), concerne une interpellation du directeur par certains administrateurs sur la finalité et, disons-le plus clairement sur la pertinence, de la création par le CREAI d'Aquitaine et sa mise à disposition de l'ARS d'un outil qui aurait pu mettre en défaut les associations : l'application EQARS dont nous avons parlé ci-avant. Le débat reposait ici sur les enjeux de la tension entre les deux acteurs, dynamique structurelle des CREAI évoquée par le professeur Robert LAFORE (de la compétence, mais au service de qui ?). Certes ces interpellations qui mettaient en cause l'indépendance technique du CREAI ont pu créer un climat de suspicion, mais il faut reconnaître-là néanmoins une vigilance nécessaire des administrateurs à l'endroit du service. Les réponses du directeur d'une part (garantie de non-communication de données personnalisées sur les établissements, déclaration à la CNIL), la communication de l'ARS d'autre part ont pu rassurer chacun¹⁵.

¹⁴ Comme on le sait, certains CREAI ont dû fermer.

¹⁵ « *Les résultats d'EQARS, l'enquête qualité de l'ARS auprès des EHPAD d'Aquitaine* », Bulletin de communication de l'ARS, décembre 2014.

De la solidarité, mais à quel prix ?

Comme nous venons de le voir, la tension structurelle qui organise le CREA I entre pouvoir public et secteur associatif privé pose la question, dans ce contexte, de l'indépendance intellectuelle et technique du CREA I d'Aquitaine. Il me semble que cette indépendance requiert deux conditions qui ne sont pas de même nature mais se complètent : *la capacité financière et la solidarité*, chacune d'entre elles est à la fois nécessaire et insuffisante.

La capacité financière est aisée à comprendre. Comme nous l'avons vu dans le commentaire de l'activité du service, le poids respectif des commanditaires des actions mises en œuvre par le CREA I peut faire pencher d'un côté ou d'un autre la dépendance du service. Même si *cela paraît hautement souhaitable*, il ne s'agit pas seulement de reconsidérer à la hausse les demandes d'interventions formulées par le secteur associatif (études, formations, conseil technique...) mais, une fois encore, de questionner le principe historique de *la contribution volontaire* dont il fut fréquemment question lors de nos réunions. Sur ce thème de l'indépendance, comment faire l'économie de cette question répétitive pour en rappeler ses fondements ? Et ceci introduit notre deuxième condition.

La solidarité ce n'est pas un enjeu d'opposition entre les deux acteurs public/privé; ce n'est pas non plus, à ma connaissance ou alors j'en serais surpris, un principe qui régirait la nature de partenariat entre chacun d'eux. La solidarité est un principe de cohésion au sein du secteur associatif afin de faire valoir son « poids » de compétences et de représentation de la société civile au sein d'un organisme qui leur confère sa pleine légitimité : le CREA I. Et pour cela le secteur associatif ne peut faire l'économie des moyens qu'il choisit d'y investir, sauf à se contenter de discours ou d'idéologie d'un siècle passé. La contribution volontaire, c'est faire le choix *de contribuer au profit d'un service pour tous* (et pas seulement pour moi). En effet, comme vous le savez, en représentant votre association au sein de notre conseil d'administration, vous ne venez pas que représenter votre association ou ne servir que les intérêts de celle-ci ; vous avez choisi de contribuer à gérer le CREA I, ce qui vous entraîne, en siégeant parmi nous, à « faire un pas de côté » vis-à-vis de votre structure tutélaire pour envisager la finalité originale qu'est le CREA I. La solidarité dans ce contexte, elle se situe là. C'est pourquoi, dans la suite de ce que j'évoquais plus haut, l'aptitude du conseil d'administration à échanger et analyser les enjeux du contexte de l'action sociale et médico-sociale est un atout majeur de propositions et d'initiatives originales susceptible de garantir cette indépendance intellectuelle, parce que l'enjeu de la mise en œuvre de ces politiques est avant tout un enjeu social de solidarité.

En conclusion,

La seule question qui mérite d'être posée dans le cadre de ce rapport moral est de savoir si l'activité de notre service et celle de notre association sont conformes ou cohérentes avec les principes et les valeurs énoncées dans nos statuts.

Pour ma part, et sous réserve des remarques d'améliorations présentes dans ce rapport, il me semble que oui.

Même si nous pouvons souhaiter à l'avenir diversifier davantage notre coopération avec le secteur associatif et mener des actions concernant la pluralité des problématiques ouvertes par le champ de l'action sociale et médico-sociale, il nous faut admettre que cette activité, comme une autre, relève essentiellement de ce qu'on appelle « le marché » (la commande). Nous avons vu aussi quelle plus grande part notre association pourrait prendre pour initier des réponses à des problèmes qui ne seraient pas suffisamment pris en compte par les commanditaires actuels/2014 (offre). Enfin, nous avons évoqué l'intérêt de redynamiser les échanges au sein de l'association en montrant combien dans ce couple association/ service les deux parties sont interdépendantes. Dans un organisme tel qu'un CREA I, par nature, l'association ne peut pas se contenter de regarder le service fonctionner.

J'ai aussi tenté de souligner le nombre d'initiatives originales et la créativité qui marquent cet exercice 2014 et il me semble que nous ne pouvons que nous féliciter de la qualité des services offerts et du travail de notre équipe.

Cependant, bien évidemment, je vous laisse juge de votre appréciation que vous manifesterez dans votre vote. Je vous remercie de votre attention.

Présenté par Monsieur Thierry DIMBOUR Directeur du CREAI Aquitaine

L'année 2014 peut être considérée comme une année de bilan, de transition et de nouvelles perspectives pour le CREAI d'Aquitaine.

Une année de bilan de 50 ans d'histoire et d'évolution des CREAI

Le CREAI d'Aquitaine a fêté ses **50 ans** au cours de l'année 2014.

En effet, le 22 janvier **1964**, un arrêté du Ministère de la Santé instituait un Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée (CREAI). Il s'agissait d'organiser un lieu ouvert à tous les partenaires de l'action sociale en vue de favoriser leur collaboration et de créer une équipe technique compétente à la disposition du terrain et de l'administration qui venait d'être mise en place (les DDASS et DRASS). Les CREAI devaient également jouer un rôle important dans le domaine de l'information et de la formation. Un Commissaire du Gouvernement veillait au bon fonctionnement de l'organisme et l'Etat accordait une subvention de fonctionnement.

Une note de service interministérielle du 13 janvier **1984** redéfinissait les missions des CREAI : « **Les CREAI ont pour mission principale d'être des lieux de repérage et d'analyse des besoins et d'étude des réponses à y apporter, des lieux de rencontre et de réflexion entre les élus, les représentants des forces sociales et ceux des administrations concernées, de fournir des analyses et des avis techniques aux décideurs, ainsi qu'aux gestionnaires des établissements et services. Ils ont, à cet égard, un rôle important à jouer comme outil technique au service des responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique en faveur des personnes handicapées et inadaptées à l'échelon régional** ».

La place et le rôle des CREAI avec l'appui de l'ANCREAI leur permettent d'être repérés comme acteurs ressources importants pour les ARS et les DRJSCS¹⁶, et comme outils pour ceux-ci¹⁷.

La circulaire DGCS du 17 mars 2011 relative à la répartition de la contribution de la CNSA au financement des ARS, et au financement des CREAI, précise que les CREAI « **proposent une offre de service intéressant à la fois les décideurs publics dans le champ des personnes handicapées et en situation de vulnérabilité et d'exclusion, les gestionnaires de structures sociales et médico-sociales et les usagers** », et les ARS sont désignées comme délégataires des crédits destinés à leur financement.

L'instruction N°DGCS/CNSA du 16 mai 2014 ouvre une nouvelle réflexion sur **les moyens de préserver et renforcer l'efficacité de l'outil** que constituent les CREAI et de **faire évoluer le cadre juridique et financier** largement obsolète de leurs relations avec l'Etat.

Les objectifs annoncés sont de :

- préserver, sécuriser et renforcer les CREAI compte tenu du rôle utile et spécifique qu'ils jouent dans l'accompagnement des acteurs des politiques sociales et médico-sociales ;
- élargir, améliorer et garantir l'impartialité et la continuité de l'expertise de chacun ;
- faire évoluer leur statut, leur gouvernance, et le positionnement des services de l'Etat à leur égard dans un objectif de sécurité juridique et d'efficacité ;
- rendre plus homogène l'offre de service « CREAI » sur les territoires et couvrir, à terme, l'ensemble du territoire.

L'ensemble de ces travaux en cours ont vocation à nourrir le « cahier des charges national » des CREAI et à permettre leur inscription dans la loi et dans le CASF.

¹⁶ circulaire DGCS/SD3A/2011/103 du 17 mars 2011

¹⁷ instruction n° SG/2011/08 du 11 janvier 2011 relative à l'organisation des relations entre les ARS et les services déconcentrés de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports

Cette année particulière du cinquantenaire a été marquée pour notre réseau par **l'adoption d'un nom et d'une identité visuelle communs** à l'ensemble des Centres Régionaux d'Etudes, d'Animation et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Un colloque national au ministère de la Santé a marqué le point d'honneur de cette année du jubilé.

Une année de transition pour l'évolution de notre activité et de notre modèle économique

Le modèle économique traditionnel d'un CREA I repose sur **un triptyque de financements**, qui ont vocation à s'équilibrer ou à se compenser entre eux :

- Des **financements publics** par voie de subvention, au titre des missions d'intérêt général portées par le CREA I ;
- Des financements assurés par **la contribution des acteurs du secteur** (associations) à l'activité du CREA I (via les adhésions et les contributions volontaires) ;
- La **vente de prestations** directes aux acteurs (associations gestionnaires, collectivités locales et autorités publiques).

Depuis plusieurs années nous assistons à une baisse généralisée des contributions volontaires, à la transformation des subventions de fonctionnements en conventions ciblées et fléchées sur des travaux d'intérêt régional et à un désengagement des gestionnaires concernant leurs commandes d'études ad hoc au CREA I (montée des compétences des sièges, fin des études de besoins préalables aux dépôts des dossiers CROSMS).

Cette réduction rapide des financements historiques du CREA I a pu être compensée, au cours des trois dernières années, par un **développement rapide des prestations** :

- En s'ouvrant à de nouveaux secteurs (personnes âgées, autisme) ;
- En proposant de nouveaux services (organisation de journées nationales, création d'applications numériques, soutien et développement d'innovations) ;
- En initiant de nouveaux partenariats avec l'Université (Thèse CIFRE sur les politiques de l'autisme, colloque accessibilité avec l'université, développement de collaborations avec des écoles d'ingénieurs bordelaises).

Le renouvellement de notre offre de services, amorcée depuis 2010, a permis ainsi de compenser le délitement du modèle économique d'origine. L'événementiel est désormais une composante forte de notre identité et participe activement à l'équilibre économique de notre structure en mutation permanente. L'accompagnement des ESMS pour la réalisation de leurs évaluations internes a pu aussi participer pleinement, au cours des dernières années, à l'activité globale de notre CREA I.

Par contre, des **secteurs d'activités traditionnels de notre CREA I** ont eu beaucoup de mal à assurer l'activité nécessaire pour couvrir les frais de structure :

- Le secteur de la formation est en plein bouleversement et le CREA I peine à ajuster son dispositif actuel aux nouvelles contraintes du secteur (OGDPC, imputabilité des formations-actions aux PAUF, accent mis sur les formations qualifiantes) ;
- La partie « mission d'intérêt général » n'est plus du tout financée (faible part des subventions de fonctionnement, baisse des Contributions Volontaires).

Une année de mise en perspective d'un nouveau modèle économique pérenne et équilibré

La présentation détaillée des différents travaux conduits par le CREA I d'aquitaine en 2014 illustre parfaitement notre stratégie de déployer notre action « dans tous champs de la vulnérabilité » : Handicap enfants/adultes, Protection de l'enfance, Exclusion, Personnes âgées dépendantes, le CREA I a été présent, d'une manière ou d'une autre, dans tous secteurs. Etudes, formations, animation ou conseil technique ont permis de mobiliser l'ensemble des compétences techniques de notre centre ressource régional, au service de ceux qui prennent en charge des plus vulnérables.

Force est de constater cependant que malgré l'énergie déployée par chacun et un niveau de prestations vendues très largement supérieur à la moyenne nationale des CREA I, **l'équilibre économique n'a pas été atteint en 2014**. Cette situation économique intrinsèquement précaire a pu être compensée par des années exceptionnelles en 2012 et 2013 (journées SESSAD, actions d'évaluations internes en EHPAD, journées IME...). Mais l'exceptionnel ne peut pas être la règle du fonctionnement normal de notre CREA I.

Il convient donc de remettre en **chantier le nouveau projet stratégique du CREAM** pour lui permettre d'aborder une nouvelle phase de transformation et de développement nécessaires.

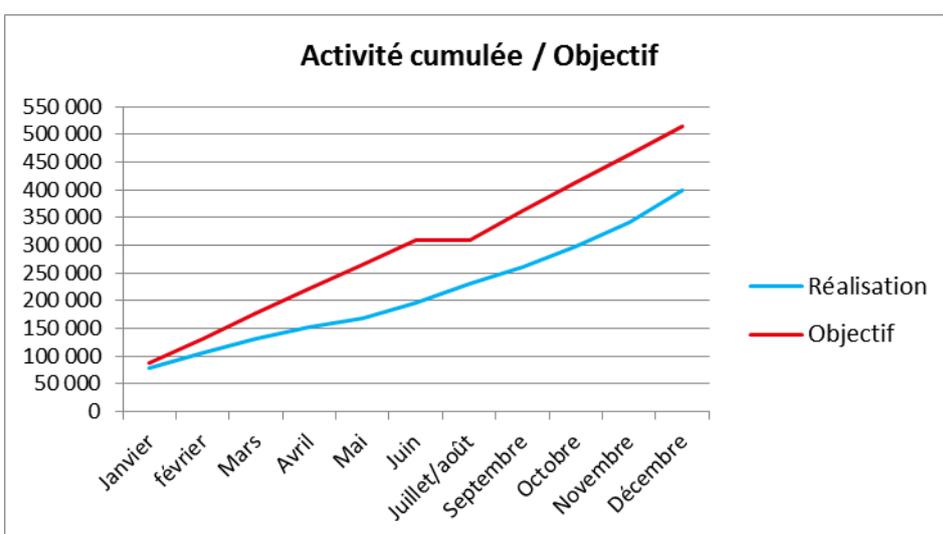
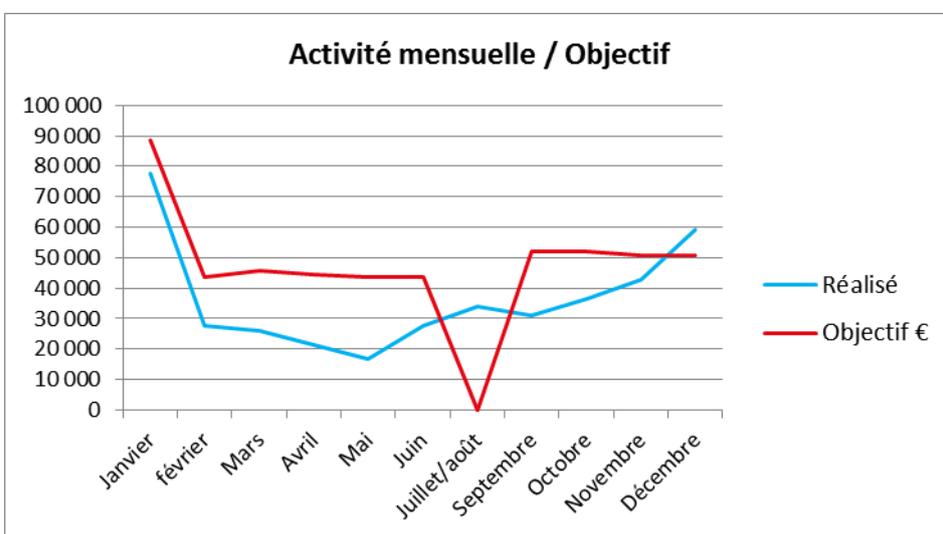
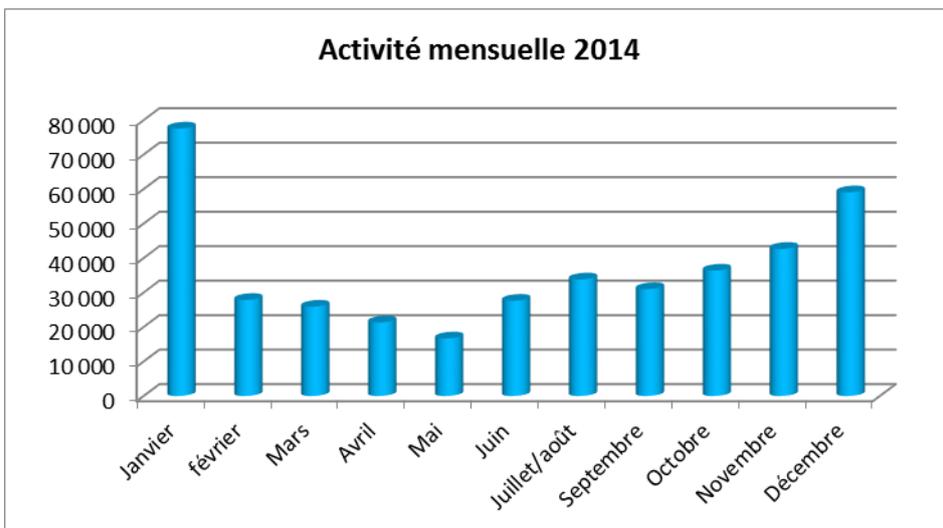
Un certain nombre de **chantiers structurants**, au niveau national et local, sont d'ores et déjà engagés. Il conviendra sans doute de mieux les formaliser au cours des prochains mois :

- La fin des négociations avec l'Etat et la CNSA sur le cahier des charges national, la sécurisation des financements et l'inscription des CREAM dans la loi ;
- Le renforcement des moyens de la tête de réseau (convention pluriannuelle d'objectifs) et la montée en compétence globale des CREAM, ainsi que leur capacité à répondre à des Appels d'Offres nationaux ou européens ;
- La pérennisation et le financement pérenne d'une ressource stable en informatique au sein de notre CREAM (avec possibilité de mutualiser partiellement cette ressource avec le réseau national). Avec la vocation d'en faire une ressource spécialisée en direction des acteurs du « e-médicosocial » aquitain (développement d'applications ciblées) ;
- La relance d'une campagne d'adhésions/contributions volontaires ou d'autres sources de financement des projets portés par le CREAM d'Aquitaine (fonds de dotations, mécénat) ;
- Le développement de notre capacité d'observation et d'accompagnement du secteur dans le champ de l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usagers (EQARS, suivi et synthèse des évaluations externes, évolution des fonctionnalités du référentiel ARSENE) ;
- L'inscription de la mission CREAM dans le cadre de la grande région Aquitaine/Limousin/Poitou Charentes (organisation interne, stratégie territoriale, offre de service repensée).

Voici quelques défis qui se présentent à notre association à la sortie de cette année 2014 qui a vu sortir de terre un (encore nouveau ?) **CREAM d'Aquitaine** appelé, comme ses différents prédécesseurs aux divers acronymes, à être **cet outil technique, neutre, à l'intercession des acteurs qui œuvrent dans le cadre de politiques sociales en constantes mutations**.

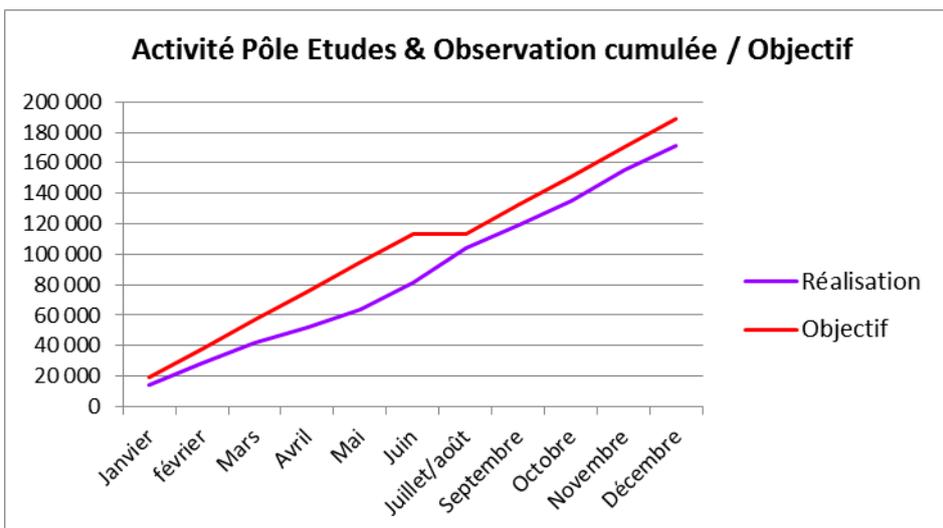
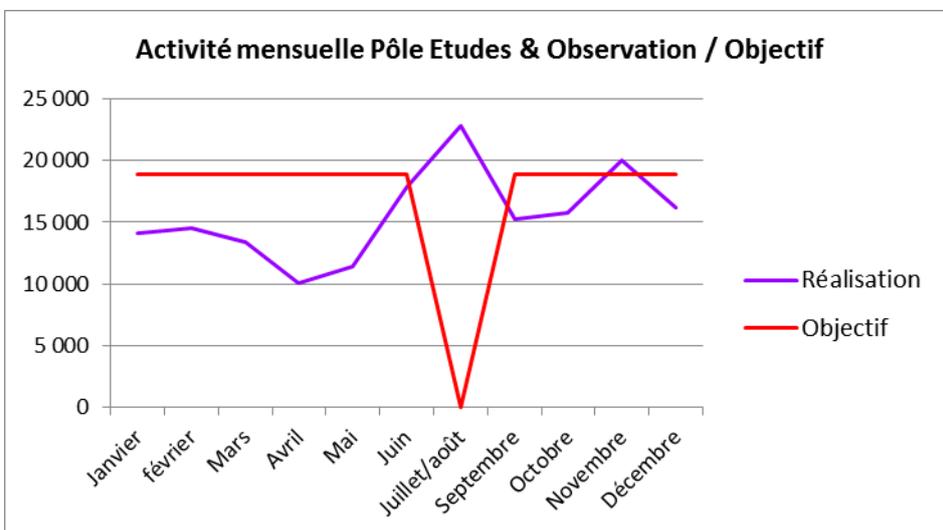
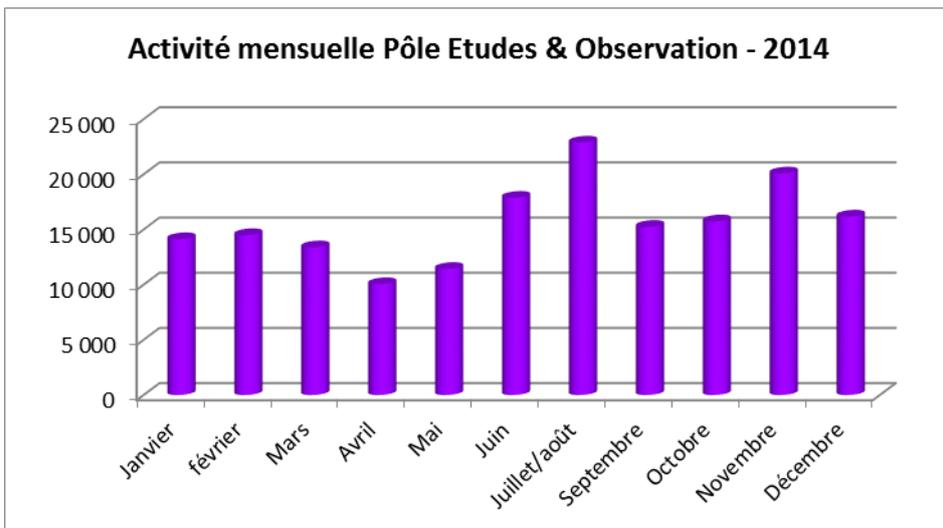
Dans cette nouvelle étape d'un monde social en pleine transformation, le CREAM d'Aquitaine est appelé une nouvelle fois à se transformer radicalement pour assurer son utilité sociale à long terme et sa raison d'être.

L'activité du CREAI Aquitaine en 2014 en quelques chiffres ...



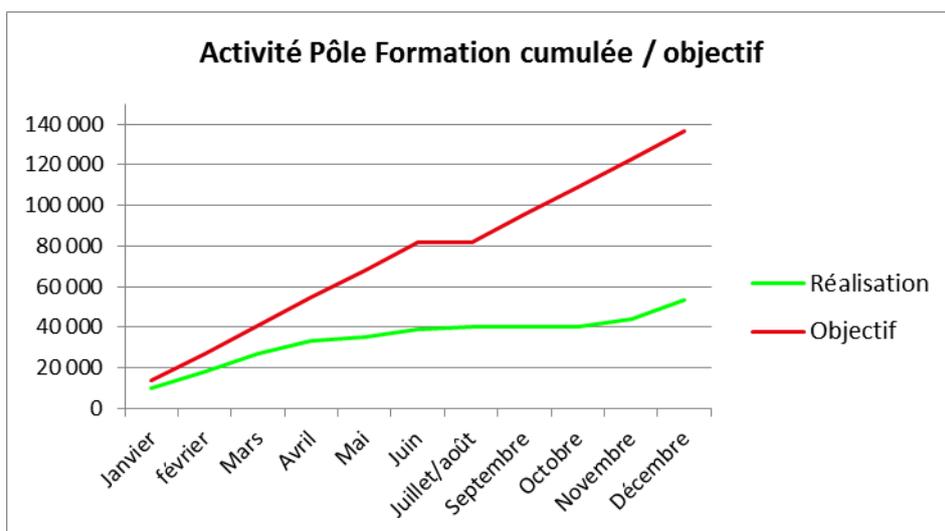
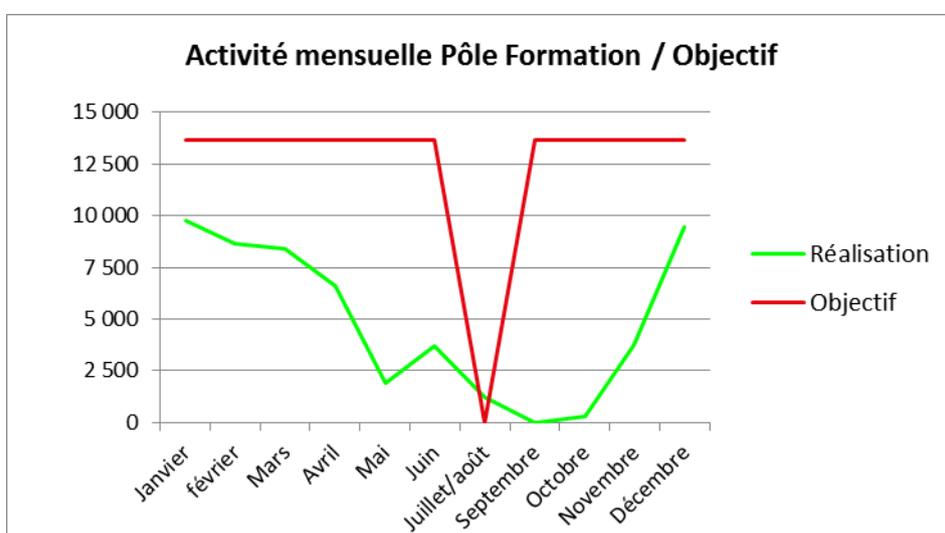
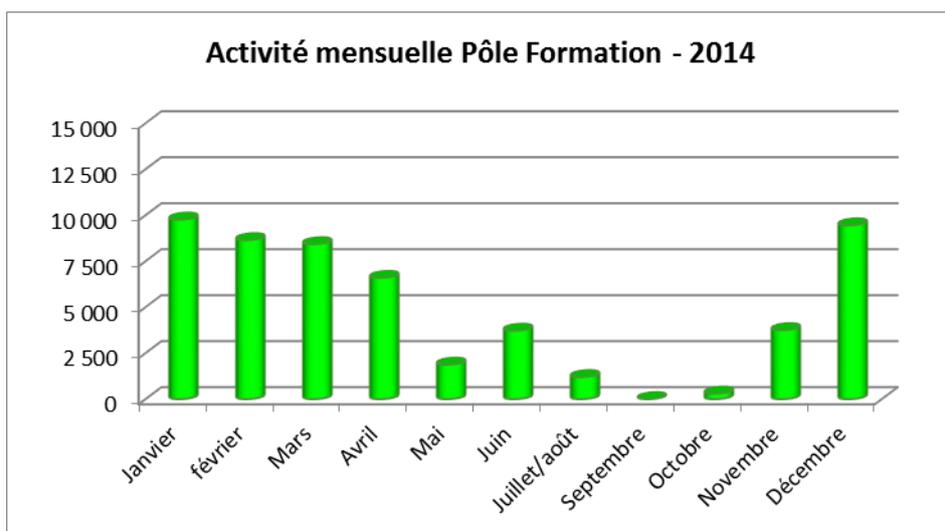
	% / Objectif annuel
Janvier	15,05
Février	20,45
Mars	25,48
Avril	29,62
Mai	32,86
Juin	38,22
Juillet/Août	44,78
Septembre	50,79
Octobre	57,85
Novembre	66,13
Décembre	77,59

L'activité du Pôle Etudes & Observation en 2014 en quelques chiffres ...



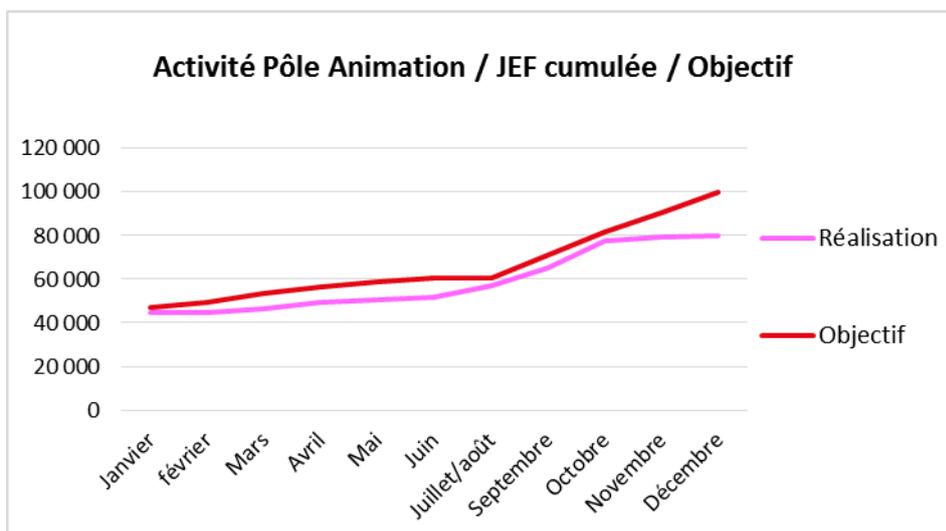
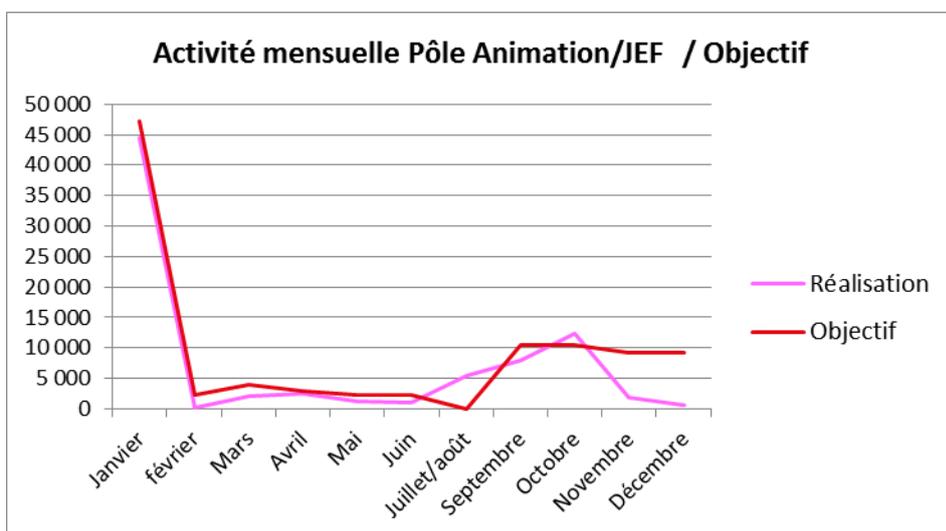
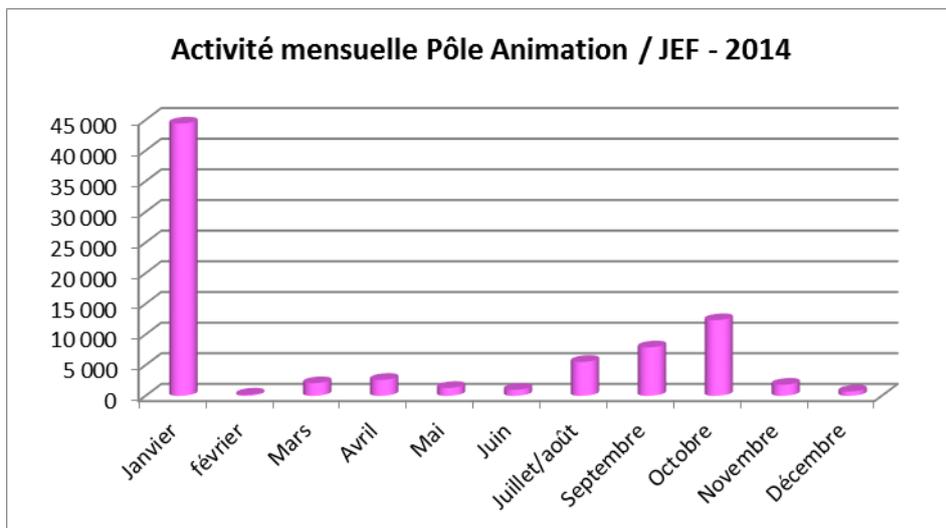
	% / Objectif annuel
Janvier	7,47
Février	15,14
Mars	22,22
Avril	27,54
Mai	33,59
Juin	43,04
Juillet/Août	55,15
Septembre	63,22
Octobre	71,54
Novembre	82,17
Décembre	90,73

L'activité du Pôle « Formation » en 2014 en quelques chiffres ...



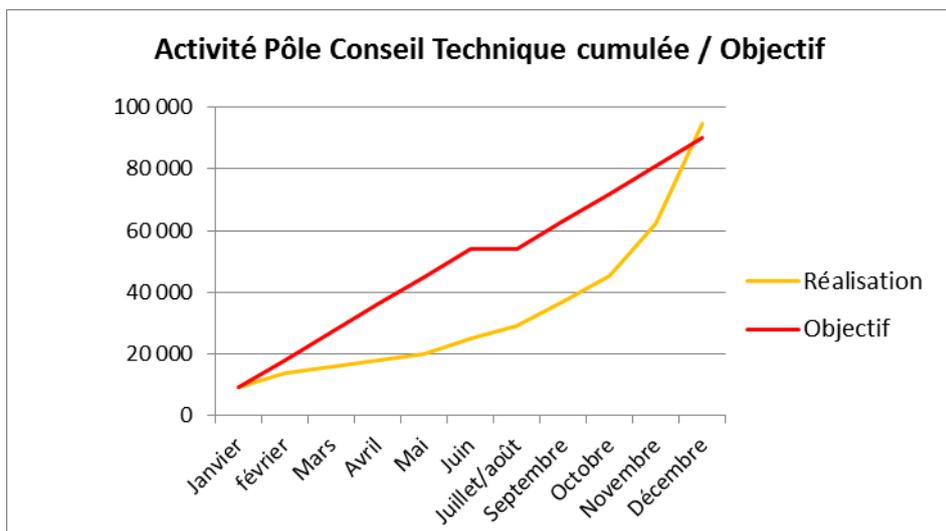
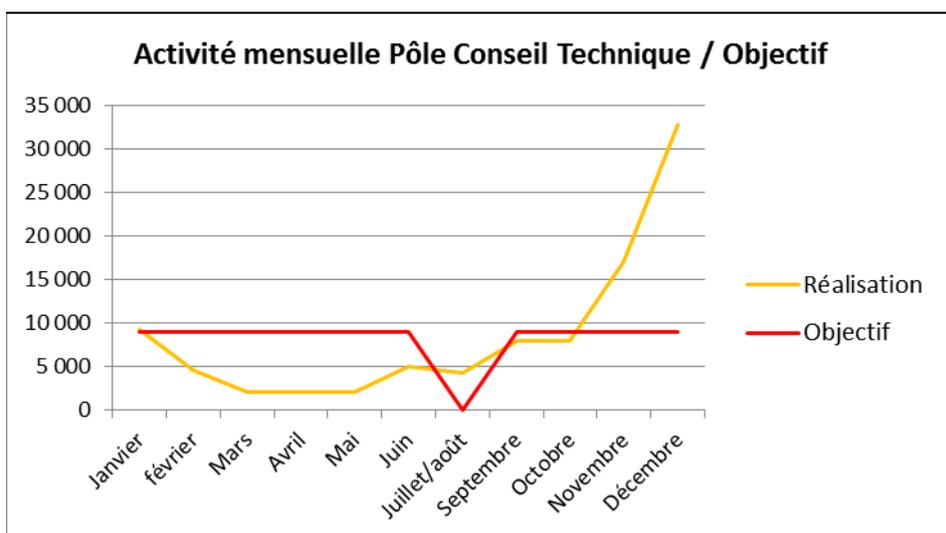
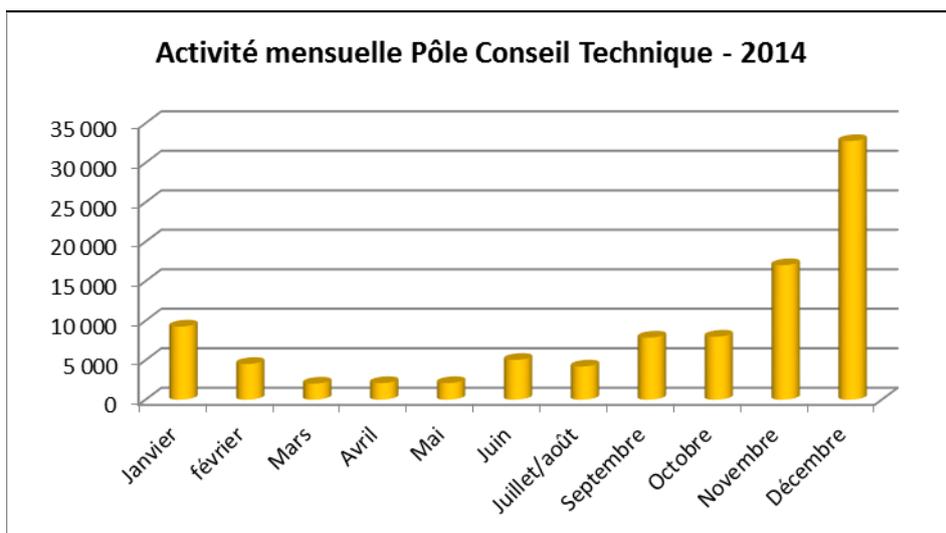
	% / Objectif annuel
Janvier	7,16
Février	13,50
Mars	19,67
Avril	24,51
Mai	25,88
Juin	28,61
Juillet/Août	29,49
Septembre	29,49
Octobre	29,71
Novembre	32,45
Décembre	39,38

L'activité du Pôle « Animation / Journées d'études et de formation » en 2014 en quelques chiffres ...



	% / Objectif annuel
Janvier	44,42
Février	44,62
Mars	46,68
Avril	49,28
Mai	50,57
Juin	51,55
Juillet/Août	57,08
Septembre	64,98
Octobre	77,33
Novembre	79,13
Décembre	79,83

L'activité du Pôle « Conseil Technique » en 2014 en quelques chiffres ...



	% / Objectif annuel
Janvier	10,29
Février	15,31
Mars	17,57
Avril	19,90
Mai	22,23
Juin	27,83
Juillet/Août	32,50
Septembre	41,23
Octobre	50,10
Novembre	69,02
Décembre	105,41



L'activité du CREAI Aquitaine se décline en 5 thèmes :

- **Handicap**
- **Personnes âgées dépendantes**
- **Protection de l'enfance**
- **Inclusion sociale**
- **Qualité innovation / Soutien aux acteurs**

1. Observation / Etudes / Recherche

1.1 Les études terminées en 2014

⇒ Travaux réalisés dans le cadre de la subvention annuelle ARS

➤ **Convention 2013 S 01**

Etude sur les jeunes en situation d'amendement Creton en Aquitaine

Objectif de l'étude : identifier l'ensemble des besoins pour les jeunes adultes maintenus dans les établissements pour enfants et adolescents handicapés au titre de l'amendement Creton afin de réaliser un état des lieux pour l'Aquitaine.

A partir de cet état des lieux, seront recherchées des pistes d'organisation et/ou d'actions permettant d'améliorer la situation de ces jeunes adultes dans la région

Réalisation : Bénédicte Marabet, Agathe Soubie

➤ **Convention 2013 S 02**

Etude sur les conditions de vie à domicile des personnes âgées très dépendantes en Aquitaine. Phase II

A l'issue de la 1^{ère} phase de cette étude, les investigations se sont poursuivies dans 2 territoires aquitains (CUB Rive Gauche et Chalosse) à travers des entretiens avec des acteurs de terrain et des représentants d'usagers autour de 5 axes : la construction des parcours et des projets de vie, les ressources mobilisées, les compétences à mettre en œuvre, les aidants et les limites du maintien à domicile.

Réalisation : Bénédicte Marabet, Agathe Soubie, Marianne Pinsolle, Alice Goulaouic

⇒ Travaux réalisés pour l'ARS

➤ **Convention 2013 E 11**

Etude de faisabilité pour la mise en place d'un Observatoire de l'innovation en santé (ORIS)

La mise en place d'un observatoire régional des actions innovantes sur la dépendance et l'autonomie (ORAIDA) en région Rhône-Alpes courant 2012 a suscité l'intérêt de l'ARS Aquitaine qui souhaite également se doter d'un outil permettant de recenser ce type d'action au sein de la région Aquitaine en couvrant un champ plus large que celui de l'ORAIDA : le secteur sanitaire (hôpital hors les murs, prévention) et le secteur médico-social.

Une première phase de recueil des actions innovantes a été conduite. L'objectif est d'aboutir, dans une seconde phase, au lancement opérationnel d'un observatoire de l'innovation en santé (avril-juillet 2014). Un travail méthodologique a été conduit afin d'affiner les critères d'inclusion et de catégorisation des actions innovantes, et de constituer un répertoire des actions innovantes ou des « pratiques exemplaires » diffusé sur un site internet.

Réalisation : Alexandra Struk, Alice Goulaouic

Collaboration : Céline Garnier, ORSA

➤ **Convention 2014 E 02**

Elaboration, mise en œuvre et fonctionnement de l'Observatoire de l'innovation en santé (ORIS)

A l'issue de l'étude de faisabilité réalisée conjointement avec l'ORSA en 2013 et 2014, l'ARS Aquitaine a décidé de créer l'Observatoire Régional en Innovations en Santé d'Aquitaine, ORIS en mars 2014.

Cet observatoire a pour but de repérer de manière très concrète les projets et pratiques innovants dans les champs de compétence de l'ARS, à savoir :

- la promotion de la santé et de la prévention,
- la veille et de la sécurité sanitaire,
- l'organisation des soins hospitaliers et ambulatoires,
- les pratiques soignantes et les modes de recours aux soins des personnes
- l'accompagnement médico-social.

Chacun de ces projets innovants fera l'objet d'une fiche synthétique présentant notamment des éléments de reproductibilité afin de constituer une banque de projet. Un site internet permettra de rendre visible tous ces éléments

Réalisation : Alexandra Struk

Collaboration : Céline Garnier, ORSA

⇒ Travaux réalisés pour les services de l'Etat et les collectivités territoriales

➤ **Convention 2013 E 01**

Etude comparative sur l'intégration sociale des jeunes autistes en Aquitaine et Euskadi

Réalisation d'une étude dans le cadre d'un appel à projet Eurorégional, en collaboration avec le SIIS (San Sébastien), comparant les différents systèmes de prise en charge des personnes autistes en Aquitaine et en Euskadi.

Réalisation : Alexandra Struk, Bénédicte Marabet

➤ **Convention 2013 E 07**

Etude Prestation Coût – Regard régional sur les CHRS en Aquitaine

Réalisation d'un 4 pages dans le cadre de l'étude régionale annuelle commanditée par la DRJSCS sur les CHRS. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre le fonctionnement de ces établissements, au travers d'un diagnostic partagé, pour faciliter les dialogues de gestion. La synthèse 2013 porte sur les données de 2011 et présente les caractéristiques de l'offre, les coûts à la place et les résultats financiers des CHRS et des éléments de typologie des publics

Réalisation : Marianne Pinsolle

Observatoire Régional accueil hébergement Insertion

Réalisation d'un 4 pages régional synthétique sur les données urgence et insertion au 31 décembre 2012 et d'une fiche recensant l'offre et la demande par département et comportant une étude qualitative relative aux publics ; aux demandes d'hébergements exprimées (motif, objet) et aux réponses apportées par les SIAO.

Réalisation d'une note retraçant les différents choix techniques possibles pour la valorisation des données issues de l'observatoire régional. Réalisation de tableaux de bords simplifiés (urgence et insertion).

Réalisation : Marianne Pinsolle, en association avec la FNARS Aquitaine

⇒ Travaux réalisés pour ou avec l'ANCREAI

➤ **Convention 2013 E 09 (Etude commanditée par La Fondation Médéric Alzheimer)**

Les politiques territoriales en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées à travers les schémas départementaux et régionaux d'organisation médico-sociale.

Réalisation d'une synthèse nationale de la façon dont la question des publics atteints de maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (MAMA) est traitée et analysée dans les politiques territoriales pour améliorer la connaissance des réponses faites en divers points du territoire, diffuser des études menées dans le cadre des schémas et mettre en perspective des besoins identifiés lors de travaux de groupes ou des débats territoriaux.

Cette étude s'est appuyée :

- sur une analyse comparative de l'ensemble des schémas d'organisation médico-sociale en cours de validité au 31 décembre 2012 ;
- sur une consultation des Conseils généraux (Direction de la Solidarité) pour identifier leurs actions conduites en faveur des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer (en lien ou non avec les actions annoncées dans les schémas).

Réalisation : Bénédicte Marabet et Bernard Ledésert (CREAI Languedoc-Roussillon)

➤ **Convention 2014 E 01**

Etude sur la diffusion régionale du corpus commun de connaissances sur l'autisme et les troubles envahissants du développement par la mise en œuvre de la formation de formateurs prévue à la mesure 5 du plan autisme 2008-2010 « Développer des formations de formateurs »

L'objectif de la mesure 5 est de disposer de personnes-ressources à l'échelle d'une région, susceptibles de décliner rapidement auprès des différents professionnels engagés dans les prises en charge et l'accompagnement des personnes avec TED, des connaissances actualisées sur l'autisme au regard des pratiques, et de favoriser le travail de collaborations interinstitutionnelles.

Les objectifs de cette étude sont de :

- Réaliser un état des lieux des actions de formation liées à la diffusion du socle commun de connaissance sur l'autisme et les TED, depuis le début des sessions de formation EHESP, soit d'octobre 2011, jusqu'au 31 décembre 2013 ;
- Quantifier et décrire les publics ayant participé à ces actions de formation ;
- Repérer les freins et moteurs liés au déploiement et à la conduite de ces formations pour envisager la poursuite de leur mise en œuvre en dégagant des préconisations d'amélioration du dispositif.

Réalisation : Alexandra Struk, Bénédicte Marabet avec le CRA Nord Pas de Calais, Sabrina Jonvel

⇒ Travaux réalisés pour une association, établissement ou service

➤ **Convention 2014 E 04**

Opportunité de la création d'une structure d'accueil polyvalente pour personnes âgées (64)

Réalisation d'investigations pour permettre d'étudier la faisabilité d'une nouvelle offre de d'hébergement pour personnes âgées au Pays Basque.

Réalisation : Agathe Soubie, Bénédicte Marabet

➤ **Convention 2014 E 15**

Etude des sources disponibles visant à l'identification des dispositifs existants et des professionnels dans les champs sanitaire, social et médico-social du territoire de solidarité du Libournais en vue de la réponse à un AAP départemental « CLIC Libournais »

Réalisation : Bénédicte Marabet, Marianne Pinsolle

1.2 Les études débutées en 2014 et en cours de réalisation en 2015

⇒ Travaux réalisés dans le cadre de la subvention annuelle ARS

➤ **Convention 2014 E 14**

Repérage, diagnostic et interventions précoces pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique en Aquitaine : Elaboration d'un diagnostic territorial partagé et définition d'une structuration opérationnelle du dispositif

Dans le cadre de son 3^{ème} Plan régional sur l'autisme 2013-2017, l'ARS a décidé de conduire une étude autour du repérage, du diagnostic et des interventions précoces autour des jeunes enfants.

L'objectif de cette étude est d'établir un diagnostic territorial en croisant les informations et les analyses des différents acteurs pour aboutir à une évaluation partagée des besoins des jeunes enfants avec des troubles autistiques.

Dans ce cadre, un ensemble d'investigations est conduit auprès des acteurs concernés en Aquitaine : médecins libéraux, centre de ressources autisme, PMI, MDPH, Education nationale, CAMSP, CMPP, autres structures médico-sociales, pédopsychiatrie et association de parents.

Réalisation : Bénédicte Marabet

⇒ Travaux réalisés pour l'ARS

➤ **Convention 2014 E 10**

Etat des lieux des formations initiales et continues en matière d'autisme et TED dispensées par les instituts paramédicaux et sociaux et les organismes de formation

Cette étude se donnera pour objectif d'identifier dans les formations/études amenant à des professions de santé, éducatives :

- Le nombre d'heures consacrées à l'autisme et aux TED,
- Les contenus des enseignements et les références théoriques.

Par ailleurs, un recensement des organismes dispensant des formations continues dans le champ de l'autisme/TED sera réalisé avec cette même approche sur les contenus et les références théoriques.

Réalisation : Bénédicte Marabet, Alexandra Struk

⇒ Travaux réalisés pour les services de l'Etat et les collectivités territoriales

➤ **Convention 2013 E 12**

Accompagnement à la réactualisation du Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales

Le premier schéma aquitain « Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales 2010-2014 » a été réalisé en 2009-2010 par la DRJSCS, avec l'appui technique du CEAHI d'Aquitaine. Le schéma en cours arrivant à échéance en 2014, la DRJSCS a décidé de lancer les travaux de réactualisation et a demandé au CREA de l'accompagner de nouveau dans cette démarche.

Réalisation : Bénédicte Marabet, Agathe Soubie

➤ **Convention 2014 E 13**

Poursuite de l'étude régionale des coûts des CHRS (ERC) sur les données 2013

La DRJSCS a sollicité le renouvellement de cette étude pour la 4^{ème} année consécutive. L'analyse des prestations et coûts au vu des publics accueilli a permis la réalisation de fiches de synthèse départementales ; d'un 4 pages détaillant le fonctionnement des CHRS à l'échelon régional.

Réalisation : Marianne Pinsolle

⇒ Travaux réalisés pour l'ANCREAI ou autre CREAM

➤ **Convention 2014 E 05**

Vieillesse conjointe des personnes adultes cérébro-lésées et de leurs proches, aidants familiaux et situation de vulnérabilité

Réalisation d'une étude avec pour objectif de réaliser une première exploration de la manière dont les acteurs sociaux se posent la question du vieillissement des personnes avec des lésions cérébrales acquises et de leurs proches aidants familiaux. Etude réalisée pour Humanis et l'AFTC et pilotée par le CREAM Ile de France.

Réalisation : Agathe Soubie, Bénédicte Marabet, Marianne Pinsolle

➤ **Convention 2014 E 06**

Démarche territorialisée d'appui aux acteurs locaux pour l'accompagnement coordonné des adolescents à difficultés multiples sur trois territoires de Midi Pyrénées

L'ARS de Midi-Pyrénées a décidé, en lien avec les orientations du SROMS et suite à une étude réalisée sur les ITEP en 2012, de mettre en œuvre une démarche territorialisée d'appui aux acteurs locaux pour l'accompagnement coordonné des adolescents à difficultés multiples sur 3 départements de la région (Gers, Aveyron, Hte-Garonne) et a sollicité l'appui du CREAM d'Aquitaine (pour le Gers) et du CREAM-ORS Languedoc-Roussillon (pour l'Aveyron et la Haute-Garonne).

La démarche s'est déroulée en 2 phases mises en œuvre de façon spécifique dans chacun des territoires :

- Une phase de pré-diagnostic pour poser la problématique du territoire à partir des ressources existantes en matière d'offre et de liens existants et productifs entre acteurs.
- Une phase de concertation et de diagnostic partagé visant à accompagner les acteurs dans l'énonciation d'une analyse validée en commun de la situation dans leur territoire, à faire émerger des pistes de facilitation et à élaborer des outils partagés, afin d'améliorer la continuité des parcours des adolescents concernés et poser les bases d'une stratégie territoriale partagée autour de ces adolescents.

Réalisation : Thierry Dimbour, Agathe Soubie, Bénédicte Marabet,

➤ **Convention 2014 E 12**

Soins palliatifs, handicap mental, et polyhandicap

Le Fonds pour les Soins Palliatifs a sollicité l'appui de l'ANCREAI et du réseau des CREAM pour repérer les dispositifs ou modalités de travail mis en place par les professionnels afin de répondre aux problématiques spécifiques des personnes adultes atteintes de handicap mental ou de polyhandicap et accueillies dans des établissements médico-sociaux nécessitant des soins palliatifs.

Cette étude se déroule dans six régions : Alsace, Aquitaine, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation : Agathe Soubie, Bénédicte Marabet

⇒ Travaux réalisés pour une association, établissement ou service

➤ **Convention 2014 E 11**

Adaptation de l'offre de service des foyers de Soustons au besoin des publics reçus

L'étude, construite sur la même logique que la précédente réalisée en 2006, a pour objectif de réunir des éléments de connaissance des populations auprès desquelles les foyers de Soustons apportent un service et de recenser les besoins non pourvus ou émergents sur le territoire d'attractivité de Soustons, en tenant compte :

- des orientations de politique d'action sociale et de santé que souhaitent mettre en œuvre les financeurs, le Conseil général et la DT ARS des Landes,
- des attentes des partenaires de terrain qui peuvent être amenés à repérer des besoins à satisfaire ou à intervenir en complémentarité avec les services de l'AEHM.

Réalisation : Bénédicte Marabet, Marianne Pinsolle

➤ **Convention 2014 E 16**

Proposition d'étude de besoins en vue d'étendre l'activité du dispositif Estancade des Landes à la petite enfance

L'Estancade est un dispositif innovant s'adressant à des adolescents de 11 à 18 ans présentant des troubles du comportement et nécessitant l'intervention croisée de plusieurs types d'acteurs. L'Estancade réfléchit au déploiement d'une nouvelle offre s'adressant à un plus jeune public âgé de 3 à 11 ans.

Une étude est conduite afin d'évaluer les besoins pour ces jeunes enfants, de prendre en compte les attentes des acteurs et de valider la pertinence de la réponse de l'Estancade pour ce public.

Réalisation : Agathe Soubie, Marianne Pinsolle, Bénédicte Marabet

En résumé, le tableau ci-après décrit de manière synthétique les actions menées en 2014 par le Pôle « Observation / Etudes / Recherche »

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude
Handicap	<p>Etude sur les jeunes en situation d'amendement Creton en Aquitaine Identifier l'ensemble des besoins pour les jeunes adultes maintenus dans les établissements pour enfants et adolescents handicapés au titre de l'amendement Creton afin de permettre de réaliser un état des lieux pour l'Aquitaine.</p>
	<p>Etude comparative sur l'intégration sociale des jeunes autistes en Aquitaine et Euskadi Réalisation d'une étude dans le cadre d'un appel à projet Eurorégional, en collaboration avec le SIIS (San Sébastian), comparant les différents systèmes de prise en charge des personnes autistes en Aquitaine et en Euskadi</p>
	<p>Etude sur la diffusion régionale du corpus commun de connaissances sur l'autisme et les troubles envahissants du développement par la mise en œuvre de la formation de formateurs prévue à la mesure 5 du plan autisme 2008-2010 « Développer des formations de formateurs » Réalisation d'un état des lieux des actions de formation liées à la diffusion du socle commun de connaissance sur l'autisme et les TED ; Quantification et description des publics ayant participé à ces actions de formation ; Repérage des freins et moteurs liées au déploiement et à la conduite de ces formations pour envisager la poursuite de leur mise en œuvre en dégagant des préconisations d'amélioration du dispositif</p>
	<p>Repérage, diagnostic et interventions précoces pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique en Aquitaine : Elaboration d'un diagnostic territorial partagé et définition d'une structuration opérationnelle du dispositif Réalisation d'un état des lieux des besoins d'accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre autistique</p>
	<p>Etat des lieux des formations initiales et continues en matière d'autisme et TED dispensées par les instituts paramédicaux et sociaux et les organismes de formation</p>
	<p>Viellissement conjoint des personnes adultes cérébro-lésées et de leurs proches, aidants familiaux et situation de vulnérabilité Réalisation d'une étude avec pour objectif de réaliser une première exploration de la manière dont les acteurs sociaux se posent la question du vieillissement des personnes avec des lésions cérébrales acquises et de leurs proches aidants familiaux.</p>
	<p>Adaptation de l'offre de service des foyers de Soustons au besoin des publics reçus Recensement des besoins non pourvus ou émergents sur le territoire d'attractivité de Soustons, en tenant compte des orientations de politique d'action sociale et de santé que souhaitent mettre en œuvre les financeurs, le Conseil général et la DT ARS des Landes ; des attentes des partenaires de terrain qui peuvent être amenés à repérer des besoins à satisfaire ou à intervenir en complémentarité avec les services de l'AEHM.</p>
	<p>Proposition d'étude de besoins en vue d'étendre l'activité du dispositif Estancade des Landes à la petite enfance Réalisation d'une étude afin de permettre de mieux cerner l'existence de besoins pour ces plus jeunes enfants, leur nature et de prendre en compte les attentes des acteurs.</p>

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude
Personnes âgées dépendantes	<p>Etude sur les conditions de vie à domicile des personnes âgées très dépendantes en Aquitaine. Phase II Poursuite des investigations dans 2 territoires aquitains (CUB Rive Gauche et Chalosse) à travers des entretiens avec des acteurs de terrain et des usagers autour de 5 axes : la construction des parcours et des projets de vie, les ressources mobilisées, les compétences à mettre en œuvre, les aidants et les limites du maintien à domicile.</p>
	<p>Opportunité de la création d'une structure d'accueil polyvalente pour personnes âgées Réalisation d'investigations pour permettre d'étudier la faisabilité d'une nouvelle offre d'accueil de d'hébergement pour personnes âgées.</p>
	<p>Les politiques territoriales en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées à travers les schémas départementaux et régionaux d'organisation médico-sociale. Réalisation d'une synthèse nationale de la façon dont la question des publics atteints de maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (MAMA) est traitée et analysée dans les politiques territoriales pour améliorer la connaissance des réponses faites en divers points du territoire, diffuser des études menées dans le cadre des schémas et mettre en perspective des besoins identifiés lors de travaux de groupes ou des débats territoriaux.</p>
	<p>Etude des sources disponibles visant à l'identification des dispositifs existants et des professionnels dans le champs sanitaire, social et médico-social du territoire de solidarité du Libournais en vue de la réponse à un AAP départemental « CLIC Libournais »</p>
	<p>Soins palliatifs, handicap mental, et polyhandicap Réalisation d'une étude sur les dispositifs ou modalités de travail mis en place par les professionnels pour répondre aux problématiques spécifiques des personnes adultes atteintes de handicap mental ou de polyhandicap en fin de vie, accueillies dans des établissements médico-sociaux.</p>
Protection de l'enfance	<p>Démarche territorialisée d'appui aux acteurs locaux pour l'accompagnement coordonné des adolescents à difficultés multiples sur trois territoires de Midi Pyrénées Etude afin de mieux visualiser l'organisation dynamique et les interrelations entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement ou la prise en charge (prévention, sanitaire, protection de l'enfance et médicosocial) d'adolescents à difficultés multiples en vue d'installer une dynamique durable de concertation pour un accompagnement coordonné des adolescents à difficultés multiples sur 3 territoires prioritaires de Midi-Pyrénées.</p>
Inclusion sociale	<p>Etude Prestation Coût – Regard régional sur les CHRS en Aquitaine Réalisation d'un 4-pages ayant pour objectif de mieux comprendre le fonctionnement des CHRS, au travers d'un diagnostic partagé, pour faciliter les dialogues de gestion. La synthèse 2013 porte sur les données de 2011 et présente les caractéristiques de l'offre, les coûts à la place et les résultats financiers des CHRS et des éléments de typologie des publics.</p>
	<p>Observatoire Régional accueil hébergement Insertion Réalisation d'un 4 pages régional synthétique sur les données urgence et insertion au 31/12/2012 et d'une fiche recensant l'offre et la demande par département et comportant une étude qualitative relative aux publics ; aux demandes d'hébergements exprimées (motif, objet) et aux réponses apportées par les SIAO. Réalisation d'une note retraçant les différents choix techniques possibles pour la valorisation des données issues de l'observatoire régional. Réalisation de tableaux de bords simplifiés (urgence et insertion)</p>
	<p>Accompagnement à la réactualisation du Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales</p>

Secteur	Titre et caractéristiques de l'étude
Qualité innovation Soutien aux acteurs	Etude de faisabilité pour la mise en place d'un Observatoire de l'innovation en santé (ORIS) Recueil des actions innovantes ayant pour objectif d'aboutir, dans une seconde phase, au lancement opérationnel d'un observatoire de l'innovation en santé en 2014.
	Elaboration, mise en œuvre et fonctionnement de l'Observatoire de l'innovation en santé (ORIS) Création de ORIS afin de repérer de manière très concrète les projets et pratiques innovants dans les champs de compétence de l'ARS : la promotion de la santé et de la prévention, la veille et de la sécurité sanitaire, l'organisation des soins hospitaliers et ambulatoires, les pratiques soignantes et les modes de recours aux soins des personnes, l'accompagnement médico-social.

1.3 Autres propositions rédigées et réponses à des appels d'offre n'ayant pas abouti

- Appel d'offre de l'ANAP¹⁸ pour un **accompagnement auprès de 3 ARS dans la structuration des projets territoriaux d'amélioration des parcours de santé des personnes âgées (PAERPA)**
Proposition réalisée par Bénédicte Marabet et Thierry Dimbour – Janvier 2014
- Appel d'offre de la Commune de Lacanau pour **la réalisation d'une analyse des besoins sociaux, Diagnostic social et préconisations**
Proposition réalisée par Bénédicte Marabet et Thierry Dimbour – Septembre 2014

¹⁸ Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux

2. Formations

2.1 Les conventions terminées en 2014

- **Convention 2013 F 11 - Bordeaux**
Action Prioritaire Nationale « Adolescents en difficulté : quel accompagnement sur les territoires ? »
Commanditaire : UNIFAF Aquitaine - Convention de 22,5 jours : réalisation 2013-2014 dont 8 jours réalisés en 2014.
Intervenants : Agathe Soubie, Marianne Pinsolle, Jacques Chrétien.
- **Convention 2013 F 12 – Pau**
Action Prioritaire Nationale « Adolescents en difficulté : quel accompagnement sur les territoires ? »
Commanditaire : UNIFAF Aquitaine - Convention de 22,5 jours : réalisation 2013-2014 dont 9 jours réalisés en 2014.
Intervenants : Agathe Soubie, Marianne Pinsolle, Jacques Chrétien.
- **Convention 2013 F 15**
Ethique et sexualité
Commanditaire : Foyer de Vie (47) - Convention de 2 jours : réalisation 2013-2014 dont 1 jour en 2014.
Intervenants : Thierry Dimbour.
- **Convention 2013 F 17**
Evaluer en EHPAD : Formation-action à l'évaluation interne à l'intention des personnels amenés à piloter l'évaluation au sein d'un EHPAD (5 établissements – 5 personnes)
Convention de 8 jours : réalisation 2013-2014 dont 5 jours réalisés en 2014.
Intervenants : Marianne Pinsolle, Agathe Soubie, Thierry Dimbour
- **Convention 2013 F 18**
Formation au référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance à destination d'un Conseil Général
Commanditaire : CREA Rhône-Alpes - Convention de 9 jours : réalisation 2013-2014 dont 3 jours réalisés en 2014.
Intervenants : Agathe Soubie
- **Convention 2014 F 01**
Les écrits des projets personnalisés
Commanditaire : SESSAD (24) - Convention de 1 jour : réalisation 2014.
Intervenants : Nathalie Hurmic
- **Convention 2014 F 02**
Les écrits des projets personnalisés
Commanditaire : IME (64) - Convention de 2 jours : réalisation 2014.
Intervenants : Nathalie Hurmic
- **Convention 2014 F 03**
L'accueil des personnes en difficultés
Commanditaire : Association Gestionnaire (33) - Convention de 2 jours : réalisation 2014.
Intervenants : Agathe Soubie
- **Convention 2014 F 04**
Les écrits des projets personnalisés
Commanditaire : IME et MAS (47) - Convention de 2 jours : réalisation 2014.
Intervenants : Nathalie Hurmic
- **Convention 2014 F 06 – 2014 F 08 – 2014 F 09**
Recommandation de bonnes pratiques professionnelles : Les attentes de la personne et le projet personnalisé
Commanditaire : IEM (33) - Convention de 1 jour (3 actions) : réalisation 2014.
Intervenants : Marianne Pinsolle
- **Convention 2014 F 07**
Adapter son comportement pour l'accueil des publics handicapés mentaux en service public
Commanditaire : Université (33) - Convention de 2 heures : réalisation 2014.
Intervenants : Alexandra Struk

2.2 Les conventions encore en cours en 2015

➤ Convention 2013 F 06

Accompagnement technique et méthodologique à l'intention de personnels appelés à assurer des fonctions de référent qualité dans les établissements ou services

Commanditaire : Association Gestionnaire (40) - Convention de 5 jours : réalisation 2013-2015.

Intervenant : *Thierry Dimbour*

➤ Convention 2014 F 05

Formation des évaluateurs des MDPH à l'évaluation des besoins des personnes avec autisme ou autres TED

Commanditaire : ARS - Convention de 2 jours par MDPH : réalisation 2014 - 2015.

Intervenants : *Thierry Dimbour et intervenants extérieurs*

En résumé, le tableau ci-après décrit de manière synthétique les actions de formations conduites en 2014.

Secteur	Titre et caractéristiques de la formation
Handicap	Formation des évaluateurs des MDPH à l'évaluation des besoins des personnes avec autisme ou autres TED
Personnes âgées dépendantes	Evaluer en EHPAD Formation-action à l'évaluation interne à l'intention des personnels amenés à piloter l'évaluation au sein d'un EHPAD (1 session)
Protection de l'enfance	APN « Adolescents en difficulté : quel accompagnement sur les territoires ? » Formation-action commune proposée à des acteurs intervenant auprès d'adolescents en difficulté, dans des champs professionnels et des institutions différentes ayant pour objectif de co-construire des références professionnelles partagées par ces différents acteurs ; de mobiliser les ressources existantes sur le territoire en fonction des besoins de chaque adolescent et d'élaborer des stratégies globales (2 sessions sur 2 territoires).
	Formation au référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance à destination d'un Conseil Général
Qualité innovation Soutien aux acteurs	Ethique et sexualité
	Les écrits des projets personnalisés (3 actions)
	L'accueil des personnes en difficultés
	Recommandation de bonnes pratiques professionnelles : les attentes de la personne et le projet personnalisé
	Adapter son comportement pour l'accueil des publics handicapés mentaux en service public
	Accompagnement technique et méthodologique à l'intention de personnels appelés à assurer des fonctions de référent qualité dans les établissements ou services Formation pour acquérir des compétences de pilotes de la démarche d'évaluation dans établissement ou un service.

3. Animation / Journées d'études et de formation

3.1 Les conventions d'animation encore en cours en 2015

➤ **Convention 2014 A 02**

Organisation du **Diplôme Universitaire de Télémedecine** pour l'Association Agir Pour La Télémedecine (APLT) – Réalisation 2014-2015

Réalisation : Nadia Ecalle

3.2 Les journées d'études et de formation

➤ **23 & 24 janvier 2014 à Arcachon**

9^{èmes} Journées Nationales de formation des personnels des services pour les personnes adultes handicapées « **Accompagner le parcours de la personne handicapée. Quels projets de vie pour répondre aux effets du vieillissement ?** » organisées en partenariat avec l'ANCREAI

Un Comité de préparation (COPREP) a été constitué afin d'élaborer le programme de ces journées :

Régine BENTEJAC, Foyer MAJOURAOU, MONT DE MARSAN (40)

Annie CADENEL, ANCREAI

Thierry DIMBOUR, CREA Aquitaine

Nadia ECALLE, CREA Aquitaine

Laurent GAMBARO, Foyer Occupationnel de Gujan Mestras (33)

Bénédicte MARABET, CREA Aquitaine

Cécile PILLOT, MAS HELIODORE, ATUR (24)

Patrick POULON, MAS Attente & Bellevue, LA FORCE (24)

Colette RYCKWAERT, Foyer La Couronne, BOE (47)

Dominique SALLE, Foyer Clary, CAMBLANES ET MEYNAC (33)

Odette TRUPIN, Handivillage, CAMBLANES ET MEYNAC (33)

Le COPREP s'est réuni 5 fois de avril 2013 à janvier 2014.



En 2013, environ 12 % des adultes en établissements médico-sociaux ont au moins 55 ans, ce qui représente 25 000 personnes sur les 200 000 qui y sont accompagnées.

Selon le type d'établissements, ce phénomène de vieillissement des personnes handicapées en institution est plus ou moins marqué : si 7 % des travailleurs handicapés en ESAT ont plus de 55 ans, ils sont aujourd'hui 18 % en FO et en MAS et représentent le quart des personnes accompagnées en FAM.

Le vieillissement des personnes handicapées se caractérise par la précocité de la survenue de ses effets, une accentuation potentielle de la situation de handicap et par l'apparition de nouvelles incapacités liées à l'avancée en âge ; il est une

préoccupation majeure des aidants naturels des personnes handicapées.

Cependant, si cette avancée en âge est un défi pour les structures, elle est aussi le résultat de l'amélioration continue de la qualité des accompagnements proposés et des compensations mises en œuvre. Les établissements et services accueillant des personnes handicapées adultes ont su réaliser au cours des 20 dernières années des efforts permanents d'adaptation et/ou restructuration aux besoins singuliers des personnes. Il s'agit aujourd'hui de repérer les expérimentations réussies et de conduire les évaluations nécessaires pour permettre leur pérennisation et leur diffusion à l'ensemble du secteur du handicap.

L'objectif de ces 9^{èmes} **journées nationales de formation des personnels des services pour les adultes handicapés** est de faire émerger les spécificités du vieillissement de ce public et de formuler les initiatives à prendre ainsi que les améliorations à apporter au dispositif d'accompagnement dans le secteur médico-social, auprès des personnes handicapées et de leurs aidants (en matière de pratiques professionnelles, d'organisation des structures ou de travail en réseau sur les territoires).

L'ANCREAI et le CREAHI d'Aquitaine vous invitent à ce temps d'échanges et de réflexions pour aider les professionnels à être en capacité d'anticiper ce vieillissement, de prévenir la survenue de ce nouveau facteur de-vulnérabilité, de repérer son apparition et d'accompagner ses effets.

🔗 Retrouvez les diaporamas des journées sur www.creai-aquitaine.org

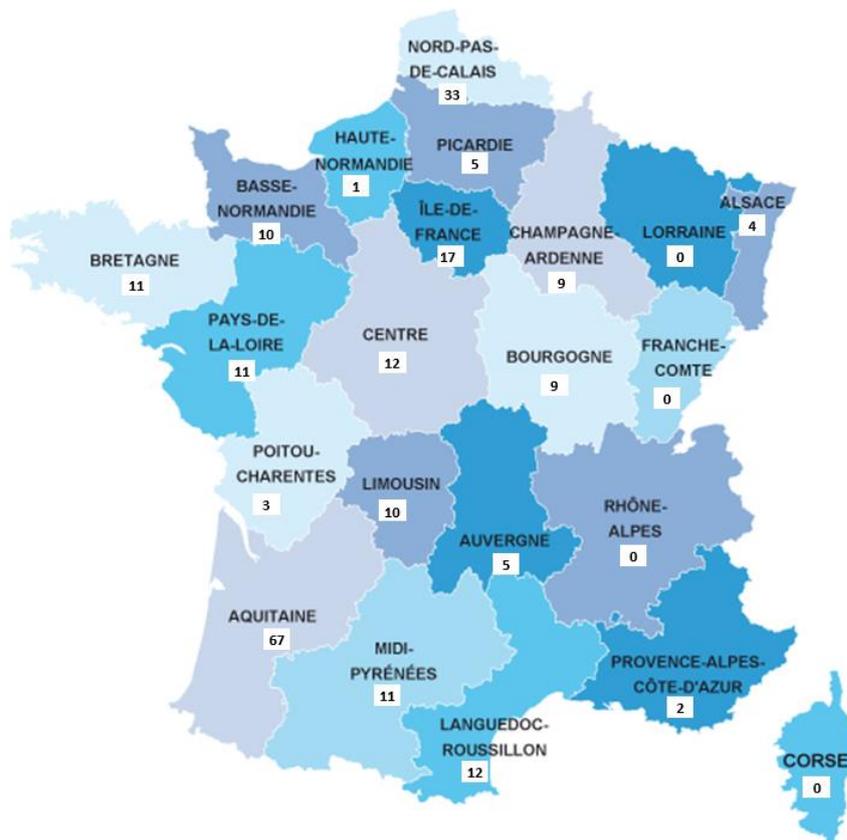
Dans le cadre de ces journées, un quatre pages a été réalisé « **Les personnes de 55 ans et plus accueillies dans un établissement médico-social pour adultes handicapés** ».

A télécharger sur www.creai-aquitaine.org

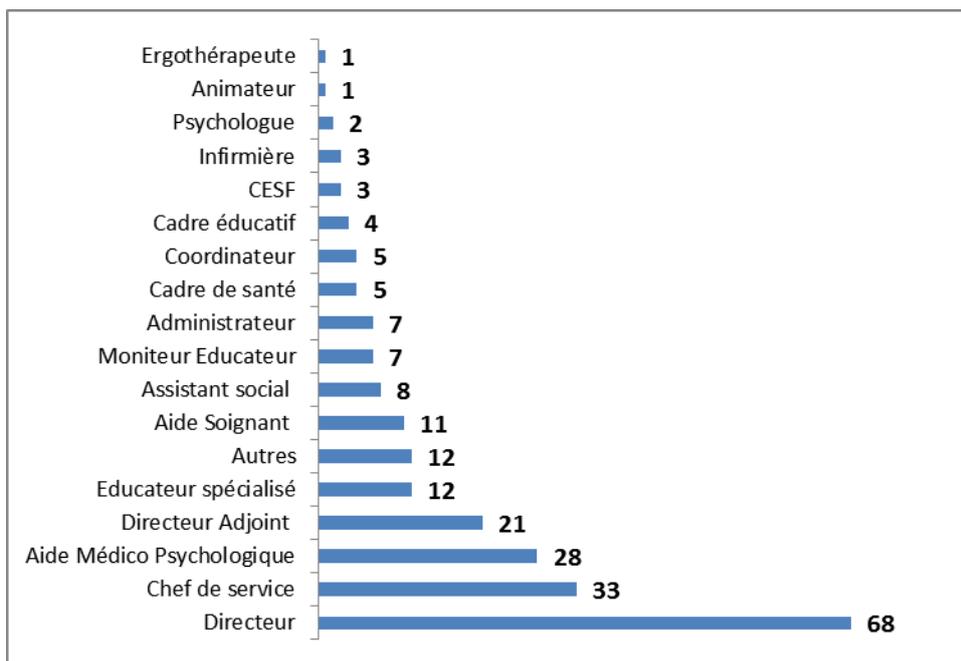


Participation de 232 personnes à cette manifestation

- Origine géographique



- Fonction des participants



➤ 20 & 21 mai 2014 à Bordeaux

« **La loi de février 2005 : bilans et défis de l'accessibilité** », journée organisée par l'Université de Bordeaux, le CFSSA et le Centre Emile Durkheim, dans le cadre du VI^{ème} colloque Ophris «Ecole et Handicap», en partenariat avec le CREA Aquitaine, l'ARI, le CEDOV.



À l'échelle européenne, 2003 fut « l'année européenne des personnes handicapées » et 2007 « l'année de l'égalité des chances pour tous ».

En France, trente années séparent la loi d'orientation n°75-534 du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. À l'échelle nationale et européenne, l'égalité est au cœur des débats sur l'accès des personnes handicapées à l'espace public, au travail, à la culture, à l'école et à la formation. Dix ans après le vote de la loi de février 2005, où en sommes-nous de l'accès à l'emploi, aux biens et aux services, aux ressources culturelles, à une scolarité ordinaire et une formation professionnelle

des personnes handicapées ? Quels bilans tirer de ces dix années écoulées et quels défis se dessinent pour les années à venir ? Ce colloque « Bilans et défis de la loi de février 2005 » aborde la question de l'accessibilité par trois thèmes.

1 - Accessibilité aux savoirs et à la formation. Ce thème poursuit la réflexion sur les pratiques inclusives et les savoirs scolaires et professionnels.

Surtout, il intervient dans le débat sur l'inclusion scolaire qui comporte autant des approches didactiques que des approches liées à la construction de soi et à l'affiliation des élèves handicapés durant leur parcours scolaires et universitaires. De sorte que le thème de l'accessibilité à la formation doit croiser la trajectoire biographique et la trajectoire scolaire et didactique afin d'interroger les collaborations passées et à venir entre l'école ordinaire et les institutions médico-sociales et scolaires. Cela questionne par incidence d'une part la formation professionnelle des acteurs de l'école et du secteur spécialisé, d'autre part la difficile mise en place d'un cadre d'emploi pour les AVS.

2 – Accessibilité à l'emploi. Prolongement de l'accessibilité scolaire, l'accès à l'emploi des personnes handicapées est un axe d'intervention publique qui se traduit par une politique incitative. Les personnes handicapées sont exposées en effet à un risque, deux fois plus élevé que les valides, d'une exclusion du marché du travail. Le recours au secteur protégé apparaît alors comme une solution nécessaire pour les uns, un pis-aller pour les autres. Ce retrait du « marché du travail des valides » ne s'explique pas nécessairement par une discrimination mais, dans certains cas, par un mode d'accès aux offres d'emploi impropre aux personnes handicapées. Comment favoriser l'accès à l'emploi ? Quels sont les enjeux de la VAE pour les publics des établissements spécialisés ?

3 – Accessibilité à la culture. La culture, dans une acception large, désigne l'ensemble de ressources offertes aux personnes afin de leur garantir un niveau de bien-être défini au préalable par une politique publique. L'accessibilité n'est donc pas réductible aux bâtiments publics mais concerne plus largement les biens et les services grâce auxquels la personne handicapée s'individualise grâce aux autres plutôt que contre eux. La matrice culturelle repose, notamment, sur la culture scolaire, les médiacultures, la culture nationale. Quel horizon culturel pour tous se dessine pour demain ?

Ce colloque privilégie une approche du handicap par un jeu d'échelles institutionnelles et géographiques afin qu'une montée en généralité puisse dégager les scripts globaux écrits par l'histoire des terminologies et le fonctionnement, passé et actuel, des institutions.

Participation de 115 personnes à cette manifestation



« **Handicap et accessibilité** », écrit sous la direction de Joël Zaffran
L'ouvrage rassemble les actes des journées.
Edition PUG, Collection Handicap Vieillesse Société

➤ **16 octobre 2014 à Boulazac**

« **Evaluation des besoins des personnes autistes** », 5^{ème} Journée régionale sur l'autisme



A l'heure où l'objectivisation des pratiques professionnelles est encouragée (Plan autisme 2013-2017, Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS et de l'ANESM), la question qui se pose est celle d'une meilleure connaissance et prise en compte des besoins des personnes ayant des troubles du spectre autistique (TSA), qui conditionnent les objectifs d'accompagnement qui leur sont proposés et des stratégies d'intervention adaptées et personnalisées.

Cet enjeu constitue en effet un véritable défi pour autant pour les acteurs de terrain, qu'ils travaillent pour des centres ressources (CRA, MDPH), des établissements et services, ou en libéral, que pour les familles.

Les intervenants de cette journée vous proposeront ainsi de mieux identifier les troubles du spectre autistique au regard notamment des progrès de la recherche et de la révision des classifications internationales (DSM 5). Ils nous présenteront les intérêts des évaluations, leurs limites, en ce qui concerne la démarche diagnostique, l'examen cognitif et psychologique et l'évaluation des besoins de compensation.

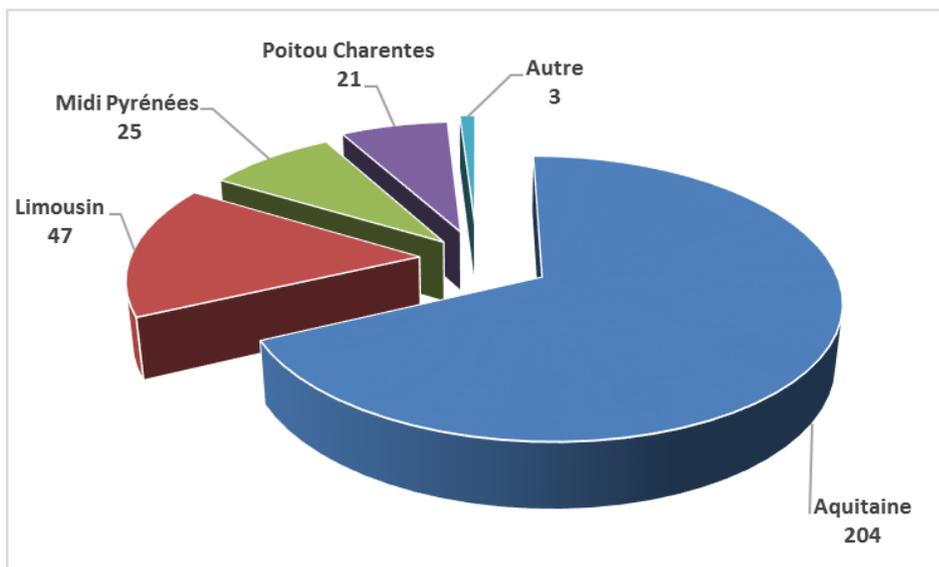
Seront également présentés des outils à utiliser pour développer des dynamiques et des stratégies d'accompagnement, d'adaptation et de personnalisation auprès des personnes autistes, notamment dans le cadre de l'élaboration des projets personnalisés. Un focus sera particulièrement mis sur des problématiques de l'évaluation somatique et l'évaluation sensorielle.

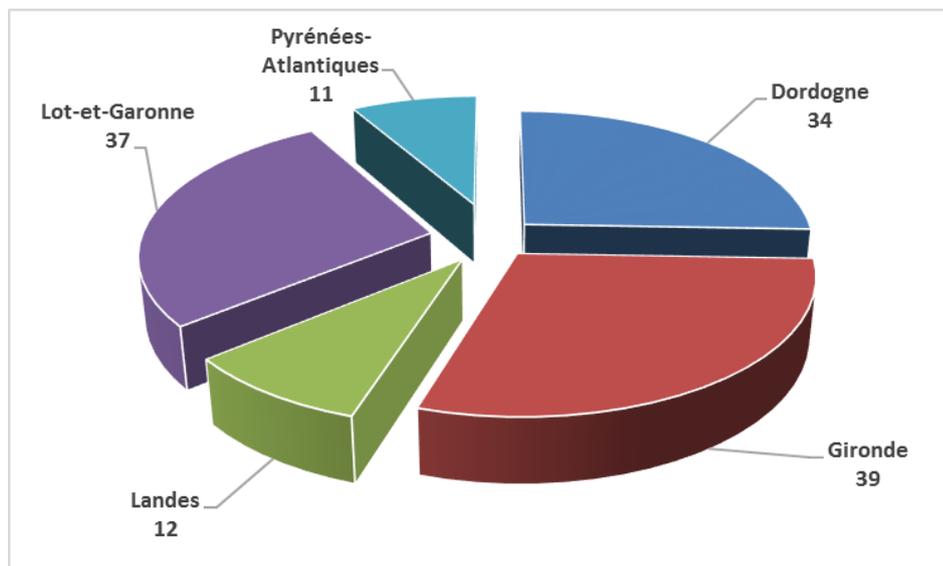
Autant d'outils et d'apports théoriques qui permettront à chacun d'avoir une meilleure connaissance des TSA pour mieux les identifier, comprendre leurs origines et d'y faire face en améliorant et approfondissant les pratiques au bénéfice des personnes atteintes ces troubles.

🔗 **Retrouvez les diaporamas et les vidéos de la journée sur www.creai-aquitaine.org**

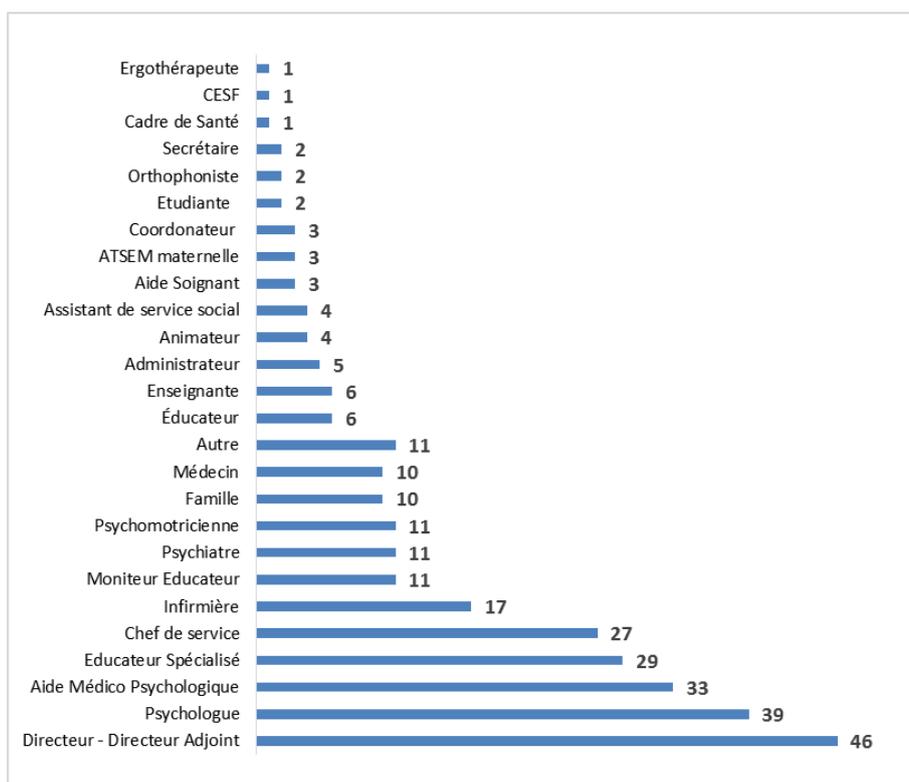
Participation de 232 personnes à cette manifestation

• **Origine géographique**





- **Fonction des participants**



➤ **13 novembre 2014 à Bordeaux**

« De nouveaux droits en protection de l'enfance. Droit à être évalué. Droit à un parcours coordonné »



La loi du 5 mars 2007 a profondément bouleversé l'organisation et les pratiques en protection de l'enfance.

Le « projet pour l'enfant », coordonné au niveau départemental entre divers acteurs a introduit de nouveaux droits pour les enfants et les jeunes qui bénéficient d'un accompagnement au titre de la protection de l'enfance :

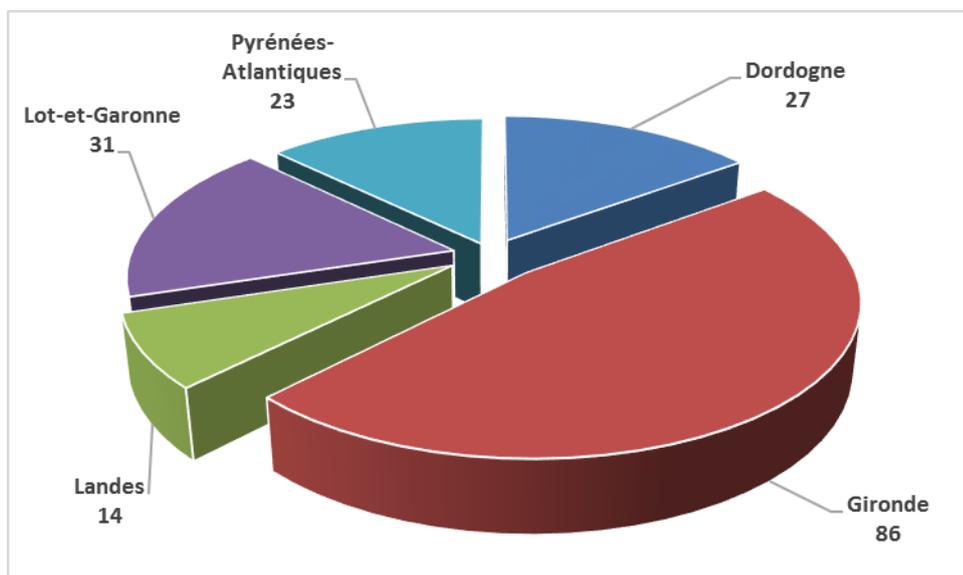
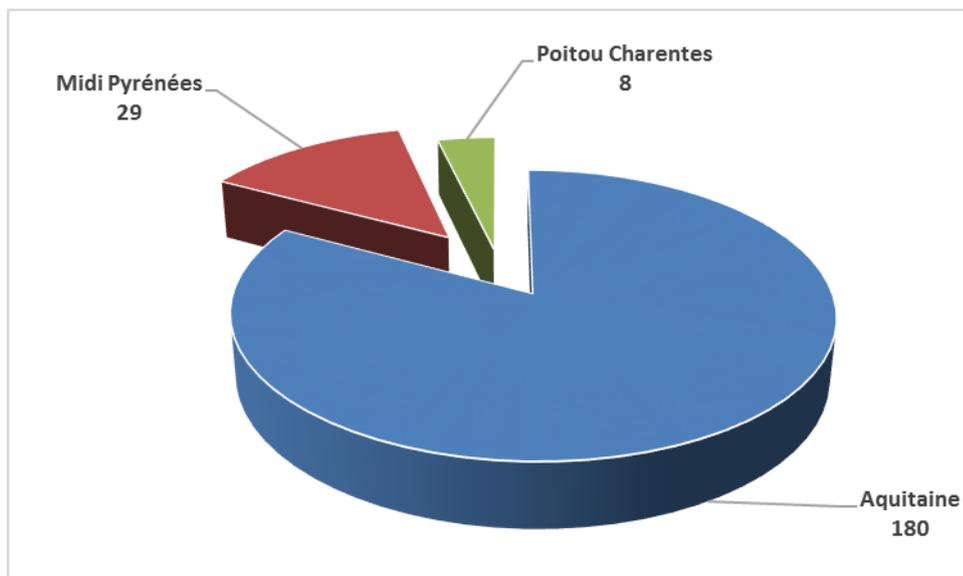
- Le droit de l'enfant ou du jeune à ce que sa situation de danger potentiel soit évaluée avec un outil solide et partagé ce qui garantira une égalité de traitement quels que soient l'enfant et sa famille, le professionnel et le magistrat concernés.

• Le droit à la continuité du parcours sur son territoire de vie, notamment pour les adolescents en difficulté, nécessite une refonte des politiques locales autour de l'accompagnement et de la prise en charge de ces « incasables » qui mettent à mal institutions, professionnels et parents.

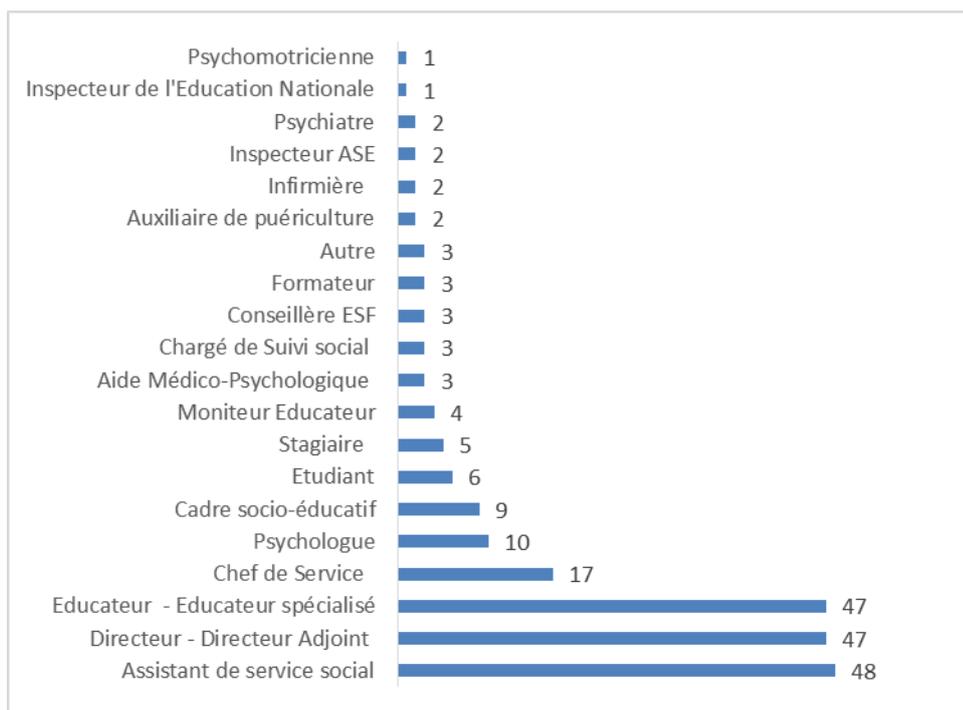
🔗 Retrouvez les diaporamas et les vidéos de la journée sur www.creai-aquitaine.org

Participation de 217 personnes à cette manifestation

• **Origine géographique**



- **Fonction des participants**



4. Conseil & Expertises

4.1 Conseil Technique

4.1.1 Les conventions terminées en 2014

➤ **Convention 2013 C 01**

Accompagnement à l'élaboration et à la formalisation du projet d'établissement

Commanditaire : Foyer d'accueil Médicalisé (33) – Convention de 10 jours : réalisation 2013-2014 dont 4 jours réalisés en 2014.

Intervenants : Thierry Dimbour, Alexandra Struk.

➤ **Convention 2013 C 02 – 2014 C 01**

Enquête sur la qualité des prestations et services en EHPAD en Aquitaine

Commanditaire : ARS Aquitaine – Réalisation 2013-2014.

Intervenant : Thierry Dimbour.

➤ **Convention 2014 C 05**

Demi-journées de sensibilisation à l'évaluation externe

Commanditaire : ANESM / ANCREAI – Convention de 5 jours : réalisation 2014.

Intervenants : Thierry Dimbour, Chef de projet

➤ **Convention 2014 C 06**

Etude de faisabilité en vue de la création dans le département des Landes d'un « village Alzheimer » sur le modèle du Hogewey

Commanditaire : Conseil Général (40) – Réalisation 2014.

Intervenants : Thierry Dimbour et intervenants extérieurs.

➤ **Convention 2014 C 07**

Création et mise en œuvre de l'Observatoire de l'innovation en santé en Aquitaine – ORIS

Commanditaire : ARS – Réalisation 2014.

Intervenants : Nicolas Forcato, Alexandra Struk

4.1.2 Les conventions encore en cours en 2015

➤ **Convention 2013 C 03 – 2014 C 01**

Enquête sur la qualité des prestations et services en SSIAD en Aquitaine

Commanditaire : ARS Aquitaine – Réalisation 2013-2014.

Intervenant : Thierry Dimbour, Agathe Soubie

➤ **Convention 2014 C 08**

Enquête sur la qualité des prestations et services dans les établissements et services accueillant des personnes autistes de la région Aquitaine

Commanditaire : ARS Aquitaine – Réalisation 2014-2015

Intervenant : Thierry Dimbour, Agathe Soubie, Alexandra Struk

En résumé, le tableau ci-après décrit de manière synthétique les actions de conseil technique conduites en 2014

Secteur	Titre et caractéristiques de l'animation et du conseil technique
Handicap	Accompagnement à l'élaboration et à la formalisation du projet d'établissement Accompagnement méthodologique pour la formalisation d'un projet d'établissement
	Enquête sur la qualité des prestations et services dans les établissements et services accueillant des personnes autistes en Aquitaine Enquête régionale sur l'ensemble des établissements et services accueillant des personnes autistes en Aquitaine. Réalisation d'une analyse régionale des résultats des cinq domaines concernés (projet de service, droits et participation des usagers, personnalisation du projet de vie, relations avec l'environnement, organisation interne et ressources humaines).
Personnes âgées dépendantes	Enquête sur la qualité des prestations et services en EHPAD en Aquitaine Enquête régionale sur l'ensemble des EHPAD ayant une vocation générale et une finalité comparative, dans une optique de mise en place d'un observatoire régional de l'évaluation médico-sociale. Réalisation d'une analyse régionale des résultats des cinq domaines concernés (projet d'établissement, droits et participation des usagers, personnalisation du projet de vie, relations avec l'environnement, organisation interne et ressources humaines).
	Enquête sur la qualité des prestations et services en SSIAD en Aquitaine Enquête régionale sur l'ensemble des SSIAD ayant une vocation générale et une finalité comparative, dans une optique de mise en place d'un observatoire régional de l'évaluation médico-sociale. Réalisation d'une analyse régionale des résultats des cinq domaines concernés (projet de service, droits et participation des usagers, personnalisation du projet de vie, relations avec l'environnement, organisation interne et ressources humaines).
	Etude de faisabilité en vue de la création dans le département des Landes d'un « Village Alzheimer » sur le modèle de Hogewey
Qualité innovation Soutien aux acteurs	Création et mise en œuvre de l'Observatoire de l'Innovation en Santé en Aquitaine – ORIS

4.2 Appui à l'innovation



Observatoire Régional des Innovations en Santé

L'Observatoire de l'innovation en santé a pour but de présenter des actions innovantes et pertinentes sur les thématiques sanitaires et médico-sociales.

Dont Gestion automatisée de fiches, formulaires en ligne, publipostage, module des gestion partagé (avec ARS et ORSA)

↳ Voir fiche page 45

4.3 Plateformes informatiques



ARSENE EHPAD

Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation

www.arsene-evaluation.fr

Une centaine d'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ont produit leur rapport d'évaluation interne et leur plan d'amélioration de la qualité avec ARSENE en 2014.

Fonctionnalités de l'application : mode SAAS, production automatisée de graphiques et de cotations, production automatisée de rapports calibrés (Rapport d'évaluation interne, plan d'Amélioration de la Qualité), sorties PDF ou Excel.

↳ Voir fiche page 46



EQARS EHPAD

Enquête sur la Qualité des prestations en EHPAD – ARS Aquitaine

www.eqars.fr

75 % des EHPAD aquitains ont répondu en ligne à l'enquête qualité basée sur le référentiel ARSENE et comportant près de 500 critères.

Fonctionnalités de l'application : enquête en ligne, intégration de données en nombre (FINESS), gestion des accès, module administrateur, gestion de requêtes, publipostage mails, production automatisée de graphiques et de cotations (par type d'établissement, par département...), sorties PDF ou Excel.

↳ Voir fiche page 47

- i. Résultat de l'enquête ont été publiés par l'ARS en décembre 2014.
Rapport à télécharger sur : www.creai-aquitaine.org





ALICE

Application en Ligne d'Aide au Choix de son Evalueur externe

www.choisirsonevaluateur.org

Simple et pratiques, les différents outils proposés permettent de sélectionner les organismes habilités à l'évaluation externe, d'analyser les propositions, d'échanger sur le pré-rapport et de formuler des observations.

Fonctionnalités de l'application : mode SAAS, organisation par onglets, analyse/synthèse automatiques de rapports d'évaluation externe, cotation, intégration de documents, sorties PDF ou Excel.

↳ Voir fiche page 48



TSARA

Troubles du spectre autistique & Recommandations aux aidants

Le projet TSARA consiste dans la construction d'un Learning Game ayant vocation à mettre en scène de manière dynamique et didactique les recommandations de l'ANESM et de l'HAS en matière d'autisme (2010, 2012). L'objectif est de faciliter l'apprentissage et l'appropriation de ces recommandations par les aidants familiaux et professionnels, qui accompagnent les personnes avec troubles du spectre de l'autisme dans leur quotidien.

↳ Voir fiche page 49



Un laboratoire d'idées dédié à la santé

La question de l'innovation en santé est aujourd'hui au cœur des préoccupations des décideurs et des opérateurs de terrain. ORIS a pour objectif de présenter, au travers d'un **site internet ouvert à tous**, des actions innovantes et pertinentes sur les thématiques médico-sociales et sanitaires en privilégiant, pour le secteur sanitaire, les actions de prévention et les actions « hors les murs ». Conçu comme un laboratoire d'idées dédié à la santé, ORIS associe les structures susceptibles de faciliter l'accompagnement et la prise en charge des personnes dans leur parcours de santé.



Une méthodologie de sélection et classification des actions

ORIS a créé un **cadre de sélection** des actions innovantes pour l'appuyer dans ses efforts visant à répertorier les pratiques novatrices qui ont des effets positifs sur les résultats pour l'amélioration du parcours des usagers. Ce cadre de sélection et d'évaluation n'a pas été conçu pour assurer une classification définitive des pratiques répertoriées, mais vise plutôt à permettre une catégorisation harmonisée et normalisée des actions innovantes qui viennent appuyer le mandat plus large d'ORIS qui est d'identifier et de faire connaître les pratiques innovantes dans toute l'Aquitaine.

Un répertoire des actions innovantes

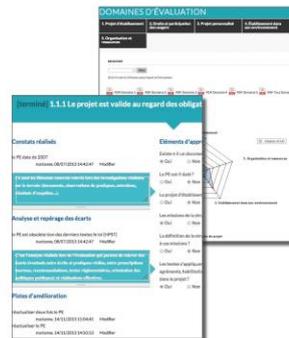
Il permet de faciliter la recherche de solutions innovantes et pratiques exemplaires mise en œuvre concrètement sur le terrain, de **bénéficier des expériences concluantes**, d'une boîte à outils pour les futurs porteurs de projet et de faciliter la mise en réseau des différents acteurs afin de créer de l'intelligence collective. Des fiches-actions permettent de détailler chacun de ces aspects, par une présentation de l'action et de son contexte, par une mesure de son impact, et enfin par une évaluation plus détaillée qui permet d'analyser les conditions et paramètres de reproductibilité.





L'outil idéal pour conduire l'évaluation interne de votre EHPAD / SSIAD

- Se repérer dans un référentiel ergonomique et complet
- S'apprécier au regard des obligations légales et réglementaires
- Organiser le recueil et la méthode d'évaluation en interne
- Prouver les constats et analyses en intégrant tout types de preuves
- Planifier les suites de l'évaluation dans le plan d'amélioration qualité
- Synthétiser les résultats pour la production du rapport final d'évaluation interne



Des outils puissants pour accompagner les ESMS dans leurs démarches d'amélioration de la qualité

- Actualisation en continu du référentiel et des recommandations de bonnes pratiques
- Système d'aerte pour suivre l'évolution du cadre réglementaire
- Bilan, Fiches actions et plan pluriannuel de suivi de la démarche qualité
- Historisation du suivi pour apprécier la progression
- Boîte à outils interactive au service de la démarche qualité
- Un système documentaire qualité spécialisé et pratique

Un appui aux évolutions du secteur introduites par les lois récentes

Le fonctionnement des établissements et services sociaux et médicosociaux s'inscrit désormais dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des prestations délivrées. Les structures accompagnant les personnes en situation de vulnérabilité doivent porter un regard critique sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées. La démarche qualité est désormais un processus long qui conditionne le renouvellement des autorisations des ESMS.

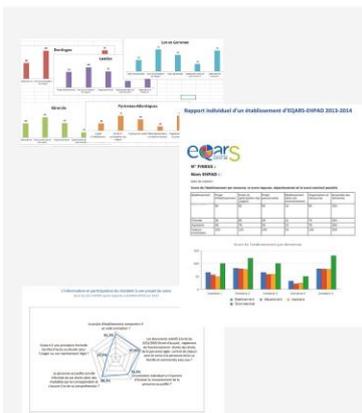
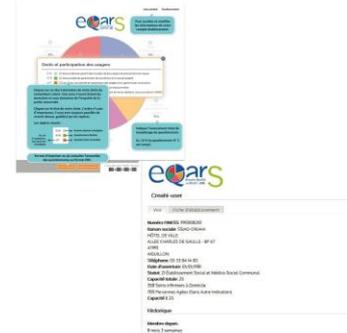
1. PROJET D'ÉTABLISSEMENT	2. DROITS ET PRATIQUES DES USAGERS	3. PROJET PERSONNALISÉ	4. ÉTABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT	5. ORGANISATION ET RESSOURCES
<ul style="list-style-type: none"> Est en cohérence avec ses missions et valeurs Repond aux besoins Est inséré dans l'environnement Est un outil de référence pour les professionnels Est élaboré selon une démarche participative <p>RBP : « Élaboration, réduction et animation du projet d'établissement ou de service »</p> <p>Réf. réglementaires : O. 2003-1095 (réglement de fonctionnement); D. 2004-287 (CJ); Or. 2004-148 (avis d'avis); Dec. 2013-1067 (règles CJ); C. 2012 (notion)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité des usagers Admission et accueil Respect des droits, des libertés et de l'expression des usagers Relations avec les proches Bienveillance <p>RBP : « Conduire avec culture et personnalisation le processus de l'accueil et l'accompagnement »</p> <p>« Qualité de vie en EHPAD »</p> <p>« L'accompagnement individuel des résidents pour la mise en œuvre de leur projet personnel »</p> <p>« L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'un handicap »</p> <p>Réf. réglementaires : C. 2012-279 (CJ); A. 2010 (Loi); C. 2012 (plans locaux de santé); L. 2007 (prestation de soins); C. 2012 (habilitation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Dossier personnel Personnalisation des prestations Contractualisation des prestations Maintien de l'autonomie <p>RBP : « Les attitudes de la personne et le projet personnel »</p> <p>« Qualité de vie en EHPAD »</p> <p>« L'accompagnement personnalisé de la résidente résidente »</p> <p>« Accompagnement des personnes atteintes d'une maladie chronique ou d'un handicap »</p> <p>Réf. réglementaires : L. 2002-30 (CJ); C. 2012 (plans locaux de santé); L. 2009-879 (HST); Or. 2005-397 (réseau de santé pour pers. âgées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité de l'établissement pour son environnement Ouverture de l'établissement sur l'environnement et développement d'un réseau <p>RBP : « Ouverture de l'établissement à son environnement »</p> <p>« Qualité de vie en EHPAD »</p> <p>« Qualité de vie en EHPAD »</p> <p>Réf. réglementaires : L. 2005-322 (égalité des territoires); L. 2009-879 (HST); Or. 2005-397 (réseau de santé pour pers. âgées)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le management par la qualité Les ressources humaines et l'organisation du travail Architecture et cadre de vie Les ressources financières <p>RBP : « Définir et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnes »</p> <p>« Qualité de vie en EHPAD »</p> <p>« Qualité de vie en EHPAD »</p> <p>Réf. réglementaires : Dec. 2003-1095 (avis d'avis); Dec. 2003-1095 (avis d'avis); Dec. 2003-1095 (avis d'avis)</p>



EQARS : Une enquête régionale sur l'appropriation de la démarche qualité dans les structures médico-sociales

Les établissements médico-sociaux ont l'obligation légale de procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. Au-delà des obligations légales, c'est un processus d'amélioration continue de la qualité en faveur des usagers dans lequel s'engagent les établissements et services médico-sociaux. Evaluations internes, évaluations externes, Plan d'amélioration de la qualité, réactualisation des projets viennent désormais rythmer le fonctionnement des institutions du secteur.

L'enquête EQARS-EHPAD 2013 avait pour objectif principal de s'assurer de la bonne appropriation des recommandations de l'ANESM et du respect de la réglementation visant à offrir des prestations de qualité et à garantir la bientraitance des usagers au sein des EHPAD. L'enquête EQARS-EHPAD s'est déroulée du 9 septembre 2013 au 6 janvier 2014 auprès des 466 EHPAD aquitains. – plus de 75% de répondants – 382 critères



Un outil de synthèse et de comparaison au service de l'amélioration de la qualité et l'appropriation des RBPP

- Un questionnaire qualité organisé à partir des cinq grands domaines d'ARSENE© sur une plateforme internet sécurisée et ergonomique
- Une grille de cotation permettant de mesurer de manière collective, anonyme et synthétique, l'appropriation effective des critères qualité
- Téléchargement individualisé des résultats de chaque répondant avec comparaison départementale et régionale
- Une synthèse des résultats de la région à partir de focus prioritaires en fonction du Projet Régional de Santé de l'ARS tels que la personnalisation de l'accompagnement, l'accompagnement de la santé du résident, la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance, l'ouverture à et sur l'environnement ;
- Un travail collectif de réflexion sur l'analyse des focus au sein de groupes de travail régionaux animés par le CREAI et l'ARS ;

Des pistes de travail partagées pour l'amélioration des réponses territoriales au service de la satisfaction des besoins des usagers

La présentation et l'analyse des résultats d'EQARS font l'objet de restitutions territoriales auprès des acteurs, de la publication d'une plaquette de synthèse et de la mise à disposition du rapport d'étude réalisé par le CREAI d'Aquitaine.

Les pistes d'améliorations dégagées pourront être poursuivies de manière individuelle par le constat que chaque établissement fera de ses propres résultats mais aussi de manière collective à travers les travaux entrepris par l'ARS et ses partenaires dans le cadre du nouveau projet régional de santé.



alice

APPLICATION EN LIGNE D'AIDE
AU CHOIX DE L'ÉVALUATEUR EXTERNE

www.choisirsonevaluateur.org

Un réseau national d'appui à l'évaluation externe

Le réseau national des CREAI organise tout au long de l'année 2014 à la demande de l'ANESM des **réunions d'information et de soutien des ESSMS** dans leurs démarches de contractualisation et de réalisation de l'évaluation externe. Dans le souci de mieux répondre aux besoins et attentes exprimées par des ESSMS en difficulté, l'ANCREAI a souhaité mettre **gratuitement** à disposition des gestionnaires et des directeurs des **outils pratiques**, en ligne, d'aide à la contractualisation et au suivi de l'évaluation externe.



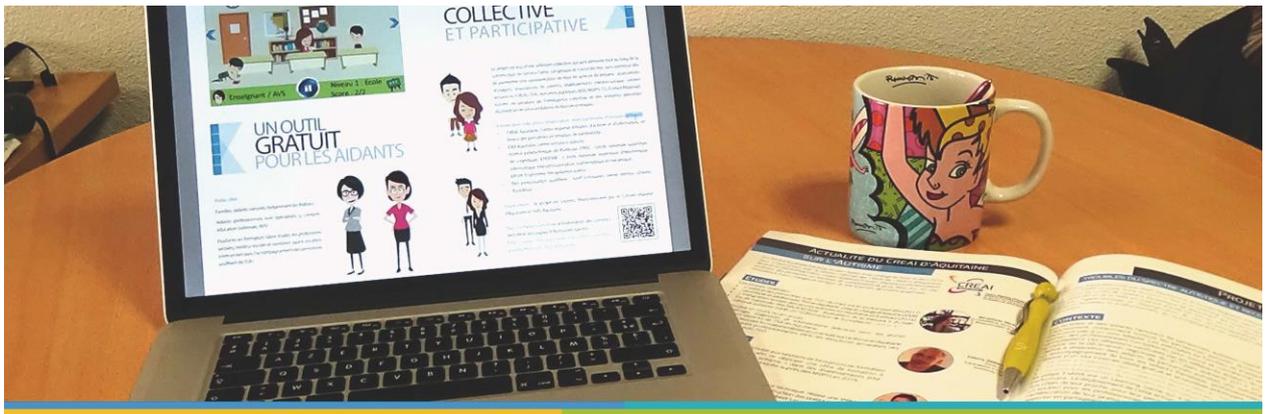
Des outils gratuits pour aider les ESSMS dans leurs démarches d'évaluation externe

- Un **cahier des charges «personnalisable»** pour organiser la mise en concurrence et trouver un organisme habilité à l'évaluation externe en capacité de répondre à la spécificité de chaque commanditaire.
- Une **grille de cotation** pour sélectionner la meilleure proposition parmi les organismes habilités qui ont répondu à votre appel d'offres.
- Un **outil de lecture dynamique** du pré-rapport et de formulation objective d'observations (avec preuves téléchargeables).
- Un **outil pour évaluer la prestation** de l'organisme habilité à l'issue de sa mission.

Un appui aux évolutions du secteur introduites par les lois récentes

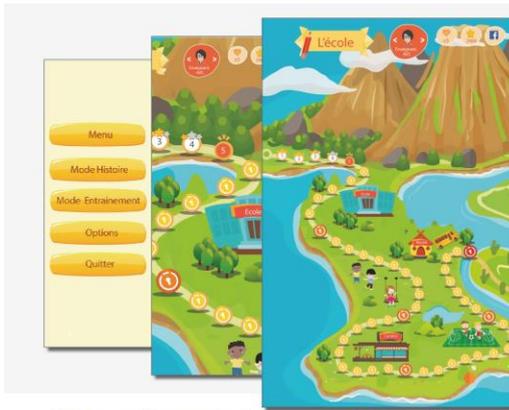
Le fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux s'inscrit désormais dans une **démarche continue d'amélioration de la qualité** des prestations délivrées. En complément de leur évaluation interne régulière, les structures accompagnant les personnes en situation de vulnérabilité doivent procéder à leur évaluation externe. Celle-ci doit porter un regard extérieur sur la **pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées**, au regard d'une part, des **missions imparties et des politiques sociales** et d'autre part, des **besoins et attentes des publics pris en charge**. Elle conditionne le renouvellement des autorisations de fonctionnement des ESSMS.





Un Learning Game gratuit en direction des aidants de personnes

Le projet TSARA a vocation à mettre en scène de manière dynamique et didactique les recommandations de l'ANESM et de l'HAS en matière d'autisme (2010, 2012). L'objectif est de faciliter l'apprentissage et l'appropriation de ces recommandations par les aidants familiaux et professionnels, qui accompagnent les personnes avec troubles du spectre de l'autisme dans leur quotidien. L'objectif stratégique qui sous-tend cette action est d'accompagner une transformation des pratiques dans les secteurs médico-social et sanitaire.



Une mise en scène ludique des recommandations de bonnes pratiques

TSARA est un jeu vidéo de simulation mettant en scène différentes situations caractérisées comme problématiques dans l'accompagnement d'une personne autiste. En un temps limité, il faut résoudre les situations problématiques à laquelle sont confrontées des personnes autistes. Les protagonistes font face à une question, à laquelle ils pourront répondre à travers différentes réponses préétablies. Ces choix de réponses feront référence à une ou plusieurs recommandations de bonnes pratiques, qui seront illustrées par des scénettes animées.

Une démarche participative d'élaboration des scénarios

Le projet est issu d'une réflexion collective issue de différentes associations et organismes qui sera alimenté tout au long de la construction du Serious Game. Tous les acteurs de terrains sont associés à la construction de scénarios plausibles illustrant les recommandations de bonnes pratiques : associations d'usagers, associations de parents, établissements et services médico-sociaux, centres ressources (CREAI, CRA), Autorités publiques (ARS, MDPH, Conseils généraux, Conseil Régional)... Si vous souhaitez participer à l'élaboration des scénarios de TSARA, n'hésitez pas à renseigner le formulaire suivant : www.creai-aquitaine.org/conseil-expertise/plateformes-informatiques/tsara/



5. Autres activités

⇒ Participation à des séminaires ou journées d'études

- « **Autisme: Explorer pour mieux comprendre, soigner et accompagner** », journées nationales organisées par l'ANCRA, 10 et 11 avril 2014 à Tours
Participation d'Alexandra Struk
- **Voyage d'étude au Luxembourg** organisé par Autisme Europe et la Fondation Autisme du Luxembourg du 2 au 4 mai 2014
Participation d'Alexandra Struk

⇒ Interventions dans des colloques

- **Comité interministériel sur l'autisme** en présence des délégués ARS sur l'autisme
Intervention d'Alexandra Struk pour une présentation de l'étude sur la mesure 5
- **50 ans après, les CREAI constructeurs d'une nouvelle action sociale**
Interventions de Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet, Alexandra Struk
(diaporamas disponibles sur www.creai-aquitaine.org)

⇒ Participation à des instances régionales

- **Comité technique régional autisme et comité de suivi du Plan régional autisme**
Participation aux travaux et aux séances plénières de Bénédicte Marabet, Thierry Dimbour et Alexandra Struk
- **Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie**
Participation à la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins, à la Commission spécialisée des accompagnements médico-sociaux et à la Conférence Plénière de Thierry Dimbour
- **Comité stratégique régional des systèmes d'information de santé partagés**
Participation de Thierry Dimbour, Alexandra Struk
- **Travaux d'élaboration des Schémas Régionaux des Formations Professionnelles Sanitaires et Sociales (suite)**
Participation de Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet, Alexandra Struk
- **Travaux d'élaboration du Schéma ESAT/EA**
Participation d'Alexandra Struk

⇒ Formation du personnel

- **Diagnostic territorial partagé (formation ANCREAI)**
Participation de Bénédicte Marabet, Alexandra Struk
- **Cartographie (logiciel Cartes et données)**
Participation de Bénédicte Marabet, Marianne Pinsolle
- **Séminaire annuel des CREAI, directeurs et Conseillers Techniques**
Participation de Thierry Dimbour, Bénédicte Marabet, Agathe Soubie, Alexandra Struk

⇒ Accueil de stagiaires

- de décembre 2013 à janvier 2014, accueil de Damien DELBREL, Marie DEMULLIER et de Chloé LASSALLE, dans le cadre d'un projet tuteuré (2^{ème} année • DUT SRC), **Cartographie des établissements et services sociaux et médico-sociaux**.
- du 21 octobre 2013 au 15 avril 2014, accueil d'Alice Goulaouic, dans le cadre d'un stage, Master II Développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, Sciences Po Bordeaux (Sous la direction de Robert Lafore), **Participation à une étude de faisabilité et soutien à la formation d'un observatoire (ORIS)**.
- Du 14 avril au 28 juin 2014, accueil d'Isaias Castro, dans le cadre d'un stage, Master Santé Publique (1^{ère} année), ISPED, **participation à l'Exploitation de l'enquête régionale EQARS-EHPAD sur la qualité des prestations délivrées par les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes en Aquitaine**.
- Du 2 juin au 2 août 2014, accueil de Raphaël Struk, dans le cadre d'un stage, Master (1^{er} année), Ecole Normale Supérieure, **conception d'une application d'aide au choix d'un organisme habilité à l'évaluation externe pour les établissements sociaux et médico-sociaux (ALICE)**.

6. Information et communication

6.1 Documentation – Accueil

- ➔ **Veille documentaire** à partir des publications reçues, communication de l'information en fonction des sujets d'intérêt de chacun et des travaux en cours.
- ➔ **Réponses aux demandes extérieures** : Contribuants volontaires, organismes divers, collectivités territoriales et administrations, associations et services, étudiants (type d'informations demandées : textes législatifs, statistiques, bibliographie thématique, recherche de structure pour orienter des personnes handicapées ou en difficultés...).
- ➔ **Accueil téléphonique ou dans les locaux du CREAI** de professionnels ou de parents ayant besoin d'informations le plus souvent sur le dispositif de prise en charge, d'étudiants recherchant des lieux de stages, des personnes en recherche d'emploi.

6.2 « Le Saviez-vous ? »

Le LSV, lettre d'information du CREAI Aquitaine diffusée auprès de l'ensemble des associations, établissements et services sociaux et médico-sociaux aquitains (soit plus de 2 000 exemplaires), a adopté la nouvelle charte graphique en septembre.

De janvier à Juillet



A partir de septembre



Les rubriques suivantes :

- Actualités du CREAI Aquitaine
- Communiqué : Informations départementales et régionales
- En Bref : Orientations politiques dans le secteur social et médico-social et informations juridiques
- Cyberpromenade : Information du WEB
- A lire : Actualités bibliographiques
- Agenda : Manifestations régionales et nationales
- Des mots et des graphes : Données d'observation, statistiques régionales
- Manifestations : Animations régionales et nationales

↳ 5 numéros sont parus en 2014 (Janvier, Mars, Juin, Octobre, Décembre)

6.3 Site Internet : www.creai-aquitaine.org



Le site internet du CREAI Aquitaine a été refait en fin d'année 2014. Il propose plusieurs rubriques :

- **Le CREAI** (Ses missions ; La vie associative ; Le réseau ; L'équipe ; S'investir)
- **L'actualité** (L'actualité du secteur médico-social ; l'actualité nationale de l'action sociale ; Lettre d'information –LSV ; Agenda)
- **Etudes** (Etudes et enquêtes en cours ; Publications 2014-2015 ; Archives)
- **Manifestations**
- **Formations** (Formations intra-établissements ; Formations inter-établissements)
- **Conseil & Expertises** (Conseil Technique ; Appui à l'innovation ; Plateformes informatiques)
- **Annuaire des ESMS**
- **Annonces emploi**

7. Le programme prévisionnel d'activités du CREAI¹⁹ pour 2015

7.1 Pôle Observation / Etude / Recherche

Accompagnement à la réactualisation du Schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales *(Suite action commencée en 2014)*

Vieillesse conjoint des personnes adultes cérébro-lésées et de leurs proches, aidants familiaux et situation de vulnérabilité *(Suite action commencée en 2014)*

Démarche territorialisée d'appui aux acteurs locaux pour l'accompagnement coordonné des adolescents à difficultés multiples sur trois territoires de Midi Pyrénées *(Suite action commencée en 2014)*

Soins palliatifs, handicap mental et polyhandicap *(Suite action commencée en 2014)*

Repérage, diagnostic et interventions précoces pour les enfants atteints de troubles du spectre autistique en Aquitaine : Elaboration d'un diagnostic territorial partagé et définition d'une structuration opérationnelle du dispositif *(Suite action commencée en 2014)*

Etat des lieux des formations initiales et continues en matière d'autisme et TED dispensées par les instituts paramédicaux et sociaux et les organismes de formation (FIR) *(Suite action commencée en 2014)*

Adaptation de l'offre de service des foyers de Soustons au besoin des publics reçus *(Suite action commencée en 2014)*

Poursuite de l'étude régionale des coûts des CHRS (ERC) sur les données 2013 *(Suite action commencée en 2014)*

Etude de besoins en vue d'étendre l'activité du dispositif Estancade des Landes à la petite enfance *(Suite action commencée en 2014)*

Contrôle des données de l'enquête ES 2014 en appui à l'ARS Aquitaine

Analyse des caractéristiques du public accompagné par les services de l'AEHM à Tarnos

[☒ Proposition en attente d'acceptation](#)

Etude de faisabilité en vue de la création d'une micro-crèche au sein d'un EHPAD

Etude de population et de besoins en vue d'adaptation de l'offre de service d'un Foyer

7.2 Pôle Formation

Accompagnement technique et méthodologique à l'intention de personnels appelés à assurer des fonctions de référent qualité dans les établissements ou services -1 action soit 1 jour

Formation des évaluateurs des MDPH à l'évaluation des besoins des personnes avec autisme ou autres TED - 1 action soit 7 jours

Les écrits professionnels – 1 action soit 2 jours

[☒ Proposition en attente d'acceptation](#)

Proposition d'accompagnement à l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement et d'un projet nouveau service

Accompagnement à l'élaboration du projet d'établissement d'un ESAT et d'un Foyer (40)

Dossier unique de l'utilisateur

Formation au référentiel d'évaluation diagnostique en protection de l'enfance à destination d'un conseil général – 1 action soit 15 jours

Mise en place de sessions de formation inter-établissements sur l'appropriation des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles selon les thématiques suivantes :

- Accompagnement

- *Prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage et accompagnement*
- *Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médico-social pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile*
- *Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux*

¹⁹ Actions acceptées par le commanditaire

- Protection de l'enfance
 - *L'expression et la participation du mineur, de ses parents et du jeune majeur dans le champ de la protection de l'enfance*
 - *L'évaluation interdisciplinaire de la situation du mineur/jeune majeur en cours de mesure*
 - *Le partage d'informations à caractère secret en protection de l'enfance*
 - *L'exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement*
- Management/ encadrement
 - *Mission du responsable de service et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance à domicile*
 - *La conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code de l'Action sociale et des familles*
 - *Elaboration, rédaction, et animation du projet d'établissement ou de service*
- Maison d'accueil spécialisé
 - *Qualité de vie en MAS/FAM 1, 2 et 3*
 - *L'accompagnement à la santé de la personne handicapée*
- EHPAD
 - *Qualité de vie en EHPAD 1, 2, 3 et 4*
 - *L'évaluation interne : repères pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*
 - *Prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage et accompagnement + L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social*
- Insertion et Hébergement
 - *La personnalisation de l'accompagnement des personnes accueillies dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile*
 - *Accompagner l'accès aux droits dans les établissements ou services de l'inclusion sociale relevant de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles*
 - *Expression et participation des usagers des établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale*
 - *La participation des usagers dans les établissements médico-sociaux relevant de l'addictologie*
- Autisme
 - *Le repérage, le diagnostic, l'évaluation pluridisciplinaire et l'accompagnement précoce et personnalisé des enfants en centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)*
 - *Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent*
 - *Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement*

7.3 Pôle Conseil Technique

Enquête sur la qualité des prestations et services en SSIAD en Aquitaine

Enquête sur la qualité des prestations et services dans les établissements et services accueillant des personnes autistes en Aquitaine

Poursuite du développement de l'Observatoire de l'innovation en santé en Aquitaine – ORIS

TSARA, Troubles du spectre autistique & Recommandations aux aidants

7.4 Pôle Animation

D.U. de Télémedecine - Organisation du Diplôme Universitaire de Télémedecine pour l'association Agir Pour La Télémedecine (APLT)

« EHPAD et Innovations », le 2 juillet à Bordeaux

« Comment répondre aux besoins de la personne adulte avec autisme », 6^{ème} journée régionale sur l'autisme, le 24 septembre à Mimizan

« Sortir de l'IME », 2^{èmes} Journées Nationales des IME, 4, 5 & 6 Novembre à Clermont Ferrand

[✉ Proposition en attente d'acceptation](#)

Mise en place d'un groupe régional de travail « Cadres intermédiaires » (gratuit pour les Contribuants Volontaires)

Composition du Conseil d'Administration et du Bureau élu au 11 avril 2014

Conseil d'Administration élu le 11 avril 2014

COLLEGE DES PERSONNES MORALES

21 sièges d'administrateurs (titulaire et suppléant)

1^{er} TIERS (renouvelable en 2017)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
1	ALGEEI 47 Agropole – Deltagro 3 - BP 361 - 47931 Agen Cedex <u>Représentant</u> : M. Guerra	APAJH 33 272 bd du Président Wilson - 33000 Bordeaux <u>Représentant</u> : Mme Aguirre
2	URAF Aquitaine C/o UDAF 24 – 2 cours Fénélon - 24000 Périgueux. <u>Représentant</u> : M. Servia	UNAFAM Aquitaine 4 Rue Jean Dumas - 33800 Bordeaux <u>Représentante</u> : Mme L'Angevin
3	ADAPEI de la Gironde Bureau du Lac II – Bat R - 39 Rue Robert Caumont, 33049 Bordeaux. <u>Représentant</u> : M. Devreese	CISSA 103 ter rue Belleville, 33000 Bordeaux. <u>Représentant</u> : M. Dauga
4	Association du Gardera 33550 Langoiran <u>Représentant</u> : Maître Depond	AGREA Chemin Régano - 33670 Créon <u>Représentante</u> : Mme Degorce
5	ADAPEI de Lot et Garonne 54 rue de Coquard - 47300 Villeneuve sur lot <u>Représentant</u> : M. Léonard	
6	MSA Gironde 13 rue Ferrère - 33052 Bordeaux Cedex <u>Représentante</u> : Mme Jollet	MSA Gironde 13 rue Ferrère - 33052 Bordeaux Cedex <u>Représentant</u> : M. Bergeron
7	Association St François Xavier Don Bosco 181 rue St François Xavier, 33173 Gradignan <u>Représentant</u> : M. Labardin	I.N.J.S. BP 107 - 33173 Gradignan cedex <u>Représentante</u> : M. Lorre

2^{EME} TIERS (renouvelable en 2015)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
8	ADPEP des Pyrénées Atlantiques 9, rue de l'Abbé Grégoire - 64 140 Billère <u>Représentant</u> : M. Lemoine	
9	URIOPSS 11 Place F. Ozanam - 33200 Bordeaux – <u>Représentant</u> : M. Lejeune	Association pour l'Education et l'Insertion Sociale 131 rue Stéhélin, 33000 Bordeaux <u>Représentant</u> : M. Carde
10	ADC/ENSP Aquitaine <u>Représentant</u> : M. Royer	Association "Directeurs 64" Domaine de Matignon - 64340 Boucau <u>Représentante</u> : Mme Ripoll-Hernandorena
11	UDAPEI 24 Parc de la Visitation – Rue des Thermes – 24000 Périgueux <u>Représentant</u> : M. Mondejar	Association de Sauvegarde et de Promotion de la Personne , 2 rue de Macayran, 47550 Boé <u>Représentant</u> : M. Fernandez
12	Sésame Autisme Aquitaine 11 rue R. Belleau - 33400 Talence <u>Représentante</u> : Mme Quoix	Sésame Autisme en Pays Foyen Route du Tizac - 33220 Port Ste Foy <u>Représentant</u> : M. Pautrat
13	ASAEL 15 bd de Candau – BP 311 – 40011 Mont de Marsan <u>Représentant</u> : M. Hegoburu	
14	Institution Régionale des Sourds et Aveugles 156 bd Président Wilson - 33000 Bordeaux <u>Représentant</u> : M. Balagi	

3^{EME} TIERS (renouvelable en 2016)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
15	URAPEI 4 bis rue de Chamailles - 33520 Bruges <u>Représentant</u> : M. Père	Fondation John Bost 24130 La Force <u>Représentante</u> : Mme Rolland
16	Ass. RENOVATION BP19 -33019 BX Cedex <u>Représentant</u> : M. Perrigaud	ADIAPH 97 avenue Thiers - 33100 Bordeaux Bastide <u>Représentante</u> : Mme Faugeras
17	ARIMOC du Béarn BP 9 – 64160 Saint-Jammes <u>Représentant</u> :	Amicale Laïque d'Agen 275 rue Gérard Duvergé – 47000 Agen <u>Représentant</u> : M. Simounet
18	Association ARI 261 avenue Thiers - BP 60003 - 33015 Bordeaux Cedex <u>Représentant</u> : M. Linares	
19	FEHAP <u>Représentant</u> : M. Leterme	
20	Pastorale des Personnes Handicapées 6 rue de Ségur – 33000 Bordeaux Cedex <u>Représentant</u> : M. Lhuillier	Pastorale des Personnes Handicapées 6 rue de Ségur – 33000 Bordeaux Cedex <u>Représentant</u> : M. D'Elloy
21	Association des Œuvres Laïques de Périgueux – Secteur Education spéciale - Périgueux <u>Représentant</u> : M. Laulhau	APACPCO – Le Chemin 3 rue Solférino – Appt 501 – 24000 Périgueux <u>Représentant</u> : M. Ney

COLLEGE DES PERSONNES PHYSIQUES
10 sièges d'administrateurs (titulaire et suppléant)

1^{ER} TIERS (renouvelable en 2017)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
1	M. le Dr Nadin 69 Boulevard Alsace Lorraine 64100 Bayonne	M. Laurent Dagniaux 52 avenue de Cajus 33450 Saint Loubès
2	M. Jacques Chrétien 203 avenue de la République 33200 Bordeaux	Mme Céline Lebel Lacrouts 9 allée des Grives 33320 Le Taillan Médoc
3	M. Philippe Ducalet 53 rue Sainte Ursule 40400 Tartas	
4	M. Rodolphe Karam 58 rue de Macau, Résidence Rivière, Appt 216 33000 Bordeaux	

2^{EME} TIERS (renouvelable en 2015)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
5	Mme Céline Sansébastien-Olaizola 801 route d'Ascain, Maison Larralde Berria 64500 Saint Jean de Luz	M. Emmanuel Lardy 11 rue Roussanes 47000 Agen
6	Mme Rita Thomassin 36 rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux	Mme Muriel Sanchez 7 rue du Regard 75294 Paris
7	M. Jean-Paul Trujassou AESTY, 2 avenue du Périgord 33370 Tresses	

3^{EME} TIERS (renouvelable en 2016)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
8	M. Joël David 22 rue Renault 33000 Bordeaux	M. Manuel Bouvard CRA Aquitaine, 121 rue de la Béchade, CS 81285 33076 Bordeaux Cedex
9	Mme Brigitte Forme 15 bis Brantirat 33190 Sablons	M. Jean-Rémi Rousseaux 5 impasse Bellevue 40000 Mont de Marsan
10	M. Jean-Louis Reynal Lieu dits Les Forêts 24350 La Chapelle Gonaguet	M. Philippe Schneider 34 rue Richard Wagner 33700 Mérignac

Bureau élu le 11 avril 2014

Président d'honneur :	Monsieur Bernard BONNEMASON
Président :	Maître Jean-Pierre DEPOND Association du Gardéra
Vice-Président :	Monsieur Marcel MONDEJAR UDAPEI 24
2^{ème} Vice-Présidente:	Madame Danielle QUOIX Sésame Autisme Aquitaine
Secrétaire Général :	Monsieur Jacques CHRETIEN
Secrétaire Général Adjoint :	Monsieur Thierry PERRIGAUD Association RENOVATION
Trésorier :	Monsieur Eddie BALAGI IRSA
Trésorière Adjointe :	Madame Sylvie FAUGERAS ADIAPH
Assesseurs :	Monsieur Philippe DUCALET Monsieur Hervé LAULHAU AOL de Périgueux Monsieur Jean-Jacques GUERRA ALGEEI 47 Monsieur Bruno NADIN

